



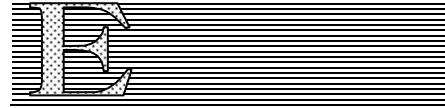
Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique
Centre Africain pour la Statistique



Deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique II)

Addis-Abeba (Éthiopie)
18-21 janvier 2010

Rapport de la deuxième réunion de
la Commission statistique pour l'Afrique



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/STATCOM/2/28
21 janvier 2010

NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique
(StatCom-Afrique II)

Addis-Abeba (Éthiopie)
18-21 janvier 2010

Rapport de la deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique

Tables des matières

	Page
Abréviations et acronymes	i
I. Introduction	1
Participation	2
II. Première séance plénière : Séance d'ouverture.....	3
Allocution d'ouverture du Secrétaire exécutif adjoint de la CEA	3
Allocution de bienvenue du représentant du Ministère éthiopien de la justice	4
Déclaration liminaire du Directeur du Département de la statistique de la BAD	4
Allocution du Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine	5
Discours principal de M. Paul Cheung (Chef de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales (DAES) du Secrétariat de l'ONU).....	5
III. Deuxième séance plénière : Cérémonie de remise de prix.....	6
Certificat de reconnaissance	6
Reconnaissance spéciale	7
Allocutions des quatre lauréats.....	7
IV. Troisième séance plénière : Élection du Bureau.....	8
V. Quatrième séance plénière : Rapports sur les groupes de travail de StatCom-Afrique	8
Rapport sur les activités de la CEA dans le domaine de la gestion des données.....	8
Rapport du Groupe de travail sur les indicateurs de développement	10
Rapport du Groupe de travail sur les statistiques déclinées par sexe	10
Rapport du Groupe de travail sur l'harmonisation des statistiques en Afrique.....	12
Rapport du Groupe de travail sur le secteur informel	12
Rapport du Groupe de travail sur la comptabilité nationale	13
Rapport du Groupe de travail sur la formation statistique.....	13
Débat général	14
VI. Cinquième séance plénière : Questions diverses ou questions émergentes	15
Présentation par le CAS de la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010	15
Exposé du CAS sur l'enregistrement et les statistiques des faits d'état civil	16
Exposé sur la stratégie globale pour l'amélioration des statistiques agricoles.....	16
Exposé du CAS sur les missions conjointes.....	18
Exposé de la BAD sur la mise en place du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR)	18
Exposé de la CUA sur la Charte africaine des statistiques	19
Débats sur les exposés	20
Rapport du Groupe de travail sur la gestion des données	21

Rapport du Groupe de travail sur les indicateurs de développement	22
Rapport du Groupe de travail sur les statistiques déclinées par sexe	22
Rapport du Groupe de travail sur l'harmonisation des statistiques	23
Débat sur les exposés des Groupes de travail (Première partie).....	23
Rapport du Groupe de travail sur le secteur informel	24
Rapport du Groupe de travail sur la formation statistique (AGROST)	25
Rapport du Groupe de travail sur la comptabilité nationale	25
Débats sur les exposés (deuxième partie).....	26
Examen des perspectives régionales par le CAS	27
Présentation d'une étude sur le suivi du développement au-delà de 2015.....	28
Questions soulevées pendant les débats	29
Rapport sur les questions statutaires.....	29
Préparatifs de la prochaine session de la Commission de statistique de l'ONU	31
Débats sur les exposés	32
Date et ordre du jour proposés pour la troisième réunion de StatCom-Afrique.....	34
Débat sur l'ordre du jour provisoire.....	34
Questions diverses	35
Conclusions et recommandations de la deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique II).....	36
Annexes: Rapports des groupes de travail	i
Annexe 1 : Rapport du Groupe de travail sur la gestion des données.....	ii
Annexe 2 : Rapport sur les travaux du Groupe de travail sur les indicateurs du développement	v
Annexe 3 : Rapport du Groupe de travail sur les statistiques ventilées par sexe	viii
Annexe 4 : Rapport du Groupe de travail sur l'harmonisation des statistiques	xi
Annexe 5: Rapport du Groupe de travail sur le secteur informel	xiii
Annexe 6: Rapport du Groupe africain sur la comptabilité nationale	xv
Annexe 7 : Rapport du Groupe de travail sur la formation statistique (AGROST)	i

Abréviations et acronymes

ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AGNA	Groupe africain sur la comptabilité nationale
AGROST	Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines
BAD	Banque africaine de développement
CSRR	Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique
CAS	Centre africain pour la statistique
CACS	Comité africain de coordination des statistiques
CCNU	Centre de conférences des Nations Unies
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale
CER	Communauté économique régionale
CESD	Centre européen de formation des statisticiens-économistes des pays en voie de développement
CIST	Conférence internationale des statisticiens du travail
CODI	Comité de l'information pour le développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CUA	Commission de l'Union africaine
ENSEA	École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée
FASDEV	Forum pour le développement de la statistique en Afrique
IFORD	Institut régional de formation et de recherche démographiques
IIS	Institut international de statistique
INS	Institut national de la statistique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INWENT	Fondation allemande pour le renforcement des capacités et le développement international
IPC	Indice des prix à la consommation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations Unies
PADEM	Programme africain concernant les dispositifs d'enquêtes sur les ménages
PARIS 21	Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI ^e siècle
PCI-Afrique	Programme de comparaison internationale pour l'Afrique
PFSA	Programme de formation statistique pour l'Afrique
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SADS	Symposium africain sur le développement de la statistique
SCN	Système de comptabilité nationale
SHaSA	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
StatCom-Afrique	Commission statistique pour l'Afrique
SYSCOA	Système comptable ouest-africain
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

I. Introduction

1. Le Centre africain pour la statistique (CAS) de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a organisé, du 18 au 21 janvier 2010 au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba (Éthiopie), la deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique II) sur le thème: «Mobiliser les ressources financières et techniques en vue du suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays africains». À vrai dire, cinq ans seulement nous séparent de la date butoir de la réalisation des OMD; aussi y a-t-il lieu d'avoir une idée claire de la situation afin d'évaluer des résultats obtenus et de prendre éventuellement les mesures correctives qui s'imposent. Les travaux de StatCom-Afrique II apporteront une contribution essentielle à l'examen des OMD qui aura lieu à New York en septembre de l'année en cours.

2. StatCom-Afrique est le mécanisme intergouvernemental créé par la CEA pour examiner la pertinence du sous-programme statistiques de la CEA (sous-programme 9). StatCom-Afrique a été établie à la suite de la création du CAS (Centre africain pour la statistique) en tant qu'organisme de coordination dans le domaine des statistiques en Afrique. Elle adopte le programme statistique du CAS, examine sa mise en oeuvre et propose les décisions nécessaires en ce qui concerne les questions émergentes. Elle sert également de lien entre le système statistique africain et le système statistique des Nations Unies et promeut ainsi la mise au point et l'application de normes statistiques. La première session de cet organe subsidiaire a eu lieu en janvier 2008 sur le thème : « Intensifier le développement de la statistique en Afrique ». Depuis, StatCom-Afrique a mis en place des groupes de travail pour promouvoir l'utilisation des statistiques dans la comptabilité nationale, le secteur informel ou dans le domaine de l'égalité des sexes. En outre, le Bureau de StatCom-Afrique collabore étroitement avec le Comité africain de coordination des statistiques (CACS). Celui-ci est composé de représentants de la BAD, de l'ACBF, de la CUA et de la CEA et a pour objectif de mettre en oeuvre des programmes conjoints et d'éviter le chevauchement d'activités, tout en tirant parti de l'avantage comparatif de chaque partenaire.

3. StatCom-Afrique et le CACS dirigent la mise en oeuvre du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR). Ils ont établi un répertoire de données sur l'Afrique agrégées au niveau continental et sous-régional; ainsi que sur certains pays, grâce à un mécanisme commun de collecte et de traitement des données. Une des réalisations majeures du CACS était la publication du tout premier annuaire statistique commun de l'Afrique et la mise en place d'une base commune de données statistiques. Le Bureau de StatCom-Afrique et le CACS ont approuvé la création du Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines (AGROST). Il s'agit d'un groupe de travail relevant de StatCom-Afrique et chargé de coordonner les activités et les initiatives venant en appui de la formation statistique et de la mise en valeur des ressources humaines en Afrique. AGROST a fait rapport dans le cadre de StatCom-Afrique II sur ses activités planifiées.

4. Il est à noter que des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne la série de recensements de la population et de l'habitat (RGPH) de 2010, dans le cadre de laquelle les activités de sensibilisation et l'appui technique assurés par le Symposium africain sur le développement de la statistique et les Amis de la CEA en matière de mise en oeuvre de recensement et de partage des pratiques optimales ont porté leurs fruits. Depuis le début de la série en 2005, plus de 20 pays ont déjà réalisé leur recensement et selon les engagements pris en la matière, on s'attend à ce que plus de 35 pays au total le fassent en 2010. Si cette tendance se poursuit, la participation et la qualité de la série 2010 des RGPH dépasseront ceux de la série de 2000, à laquelle 37 pays seulement avaient pris part.

Participation

5. La Commission statistique pour l'Afrique (StatCom–Afrique) a tenu sa deuxième réunion au Centre de conférences des Nations Unies (CCNU) à Addis-Abeba du 18 au 21 janvier 2010. Sa réunion était précédée d'un atelier tenu le 17 janvier sur le renforcement des capacités en matière de statistiques et suivie le 22 janvier du quatrième Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FASDEV IV).

États membres

6. Les représentants des 44 États membres de la CEA indiqués ci-après ont assisté à la réunion: Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Maroc, Maurice, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République- Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

7. Les délégations de pays étaient essentiellement composées des directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique (INS), des conseils statistiques nationaux, des services chargés des stratégies de réduction de la pauvreté, d'associations de jeunes statisticiens et d'associations nationales de statistique.

Observateurs

8. Ont également assisté à la réunion des observateurs des États non africains ainsi que des organisations et institutions internationales, régionales, sous-régionales et nationales qui sont indiqués ci-après:

9. États non africains : Allemagne (InWent), France (Association pour le développement des techniques économiques et financières (ADETEF), Développement, institutions et analyses de long terme (IRD-DIAL) et Ministère des affaires étrangères et européennes), et Royaume-Uni (Département britannique du développement international - DFID).

10. Organisations et institutions internationales, régionales et sous-régionales: Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI^e siècle (PARIS 21), Banque mondiale, EUROSTAT, Banque africaine de développement (BAD), Union africaine (UA), Google.org, PROGNOZ, Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (CEMAC).

11. Instituts de formation : ESTAC (Tanzanie), Institut de formation et de recherches démographiques (IFORD), Institute of Statistics and Applied Economics (ISAE) de l'Université Makerere, École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA), Institut centrafricain des statistiques et des études économiques et sociales (ICASEES), Institut de statistiques sociales et d'économie appliquée (ISSEA-Yaoundé), Université d'Ibadan, Université de Lomé et Université nationale du Rwanda.

12. Associations statistiques : Association malienne de la statistique, Association marocaine des ingénieurs statisticiens, Association des statisticiens du Congo, Ethiopian Statistical Association, Association

des statisticiens du Gabon, Ghana Statistical Association, Statistical Association (Malawi), Association sénégalaise pour la statistique, Nigerian Statistical Association, South African Statistical Association, International Statistics Institute (Afrique du Sud), Tanzania Statistics Association, Association des statisticiens et démographes (Togo) et Ugandan Statistical Society.

13. Bureaux des Nations Unies : Division de statistique de l'ONU, Organisation internationale du Travail (OIT) et Bureau sous-régional du BIT pour l'Afrique de l'Est, Bureau de liaison auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique, Commission de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO).

14. Autres participants: Lauréats du Prix africain de statistique, consultants internationaux en statistique et diverses personnalités éminentes.

II. Première séance plénière : Séance d'ouverture

15. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CEA, un représentant du Ministère éthiopien de la justice, l'économiste en chef par intérim de la BAD et un représentant du Commissaire aux affaires économiques de la CUA ont fait des déclarations liminaires avant le discours principal qui a été prononcé par le Directeur de la Division de statistique de l'ONU.

Allocution d'ouverture du Secrétaire exécutif adjoint de la CEA

16. Mme Lalla Ben Barka a souhaité à tous les participants la bienvenue au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et à la deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique II). Elle a remercié de sa présence le représentant de M. Berhan Hailu, Ministre éthiopien de la justice et a affirmé que StatCom-Afrique avait été créée pour servir de forum régulier pour l'examen de tous les aspects du développement des statistiques en Afrique et la prise de décisions les concernant. Le thème - mobiliser les ressources financières et techniques en vue du suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays africains - était particulièrement approprié, à cinq années seulement de la date butoir de la réalisation des OMD. Les travaux de StatCom-Afrique II apporteront une contribution essentielle à l'examen mondial des OMD par l'Assemblée générale, à New York, en septembre 2010.

17. Elle a fait observer qu'en matière de coordination et de sensibilisation aux activités statistiques en Afrique, le Comité africain de coordination des statistiques (CACS) tirerait le meilleur parti des activités entreprises par diverses parties prenantes, en évitant le chevauchement d'activités. Le CACS a en particulier copublié le tout premier annuaire statistique africain, mis en place une base de données statistiques commune et approuvé la création du Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines (AGROST). Des progrès ont été également accomplis en ce qui concerne les recensements de la population et de l'habitat. Depuis le début de la série de 2010 en 2005, quelque 20 pays ont déjà réalisé leurs recensements. Le Centre africain pour la statistique (CAS) a également mis à profit un certain nombre de données statistiques provenant de recensements spécifiques au contexte africain.

18. Mme Ben Barka a informé les participants de la tenue à Dakar (Sénégal) en 2009 de la réunion du Consortium PARIS 21 et du 5^e Symposium africain sur le développement de la statistique. Ces deux réunions ont donné lieu à la Déclaration de Dakar et à la Déclaration de Gorée. L'Assemblée générale des Nations Unies a créé six postes d'administrateur supplémentaires en faveur du CAS. Ces ressources humaines

additionnelles travailleraient dans les différents domaines relevant des statistiques. Elle a rendu hommage au Gouvernement français pour avoir mis à la disposition du CAS un conseiller régional spécialiste des enquêtes sur les ménages. Pour conclure, elle a remercié tous les autres partenaires de développement pour leur appui au développement des statistiques en Afrique et a souligné la nécessité d'une étroite collaboration en matière de développement des statistiques entre toutes les institutions panafricaines.

Allocution de bienvenue du représentant du Ministère éthiopien de la justice

19. Dans la déclaration lue en son nom, le Ministre de la justice de la République fédérale démocratique d'Éthiopie a souhaité la bienvenue à Addis-Abeba aux participants à la deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique. Il avait participé en personne à l'Atelier régional sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil organisé par le Centre africain pour la statistique de la CEA en juin 2009 à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie). Cet Atelier a fourni une grande occasion de saisir les dimensions, la profondeur et les vertus des statistiques en tant qu'instrument apte à transformer la vie des Africains, s'agissant en particulier d'atteindre les nombreuses populations vivant dans les zones rurales et semi-urbaines.

20. Après la chute du précédent régime militaire dictatorial en 1991, l'Éthiopie a mis en train un système nouveau et démocratique œuvrant pour le développement, qui a entrepris l'enregistrement des réalisations économiques, sociales et politiques importantes. La démocratisation par le biais de la participation populaire a donné des résultats encourageants tant dans le secteur économique que dans les secteurs social et de la justice. Ainsi, l'économie a enregistré une croissance à deux chiffres, de 11% en moyenne par an pendant les cinq dernières années consécutives, ce qui n'était jamais arrivé dans l'histoire contemporaine de l'Éthiopie. Selon les récentes prévisions, l'économie devrait croître de plus de 10% en 2010. Ce pays a également accompli d'énormes progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en ce qui concerne les secteurs sociaux tels que l'éducation et la santé et demeurait attaché au renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance.

21. L'Éthiopie demeure également déterminée à collaborer étroitement avec la CEA et d'autres partenaires de développement importants en vue d'améliorer les opérations et les systèmes statistiques en Afrique. Il avait compris des discussions qu'il avait eues avec diverses organisations participant à l'Atelier de Dar es-Salaam que les statistiques avaient besoin de davantage d'appui politique de la part des gouvernements. En conséquence, donnant suite aux recommandations dudit atelier, le Gouvernement éthiopien a exprimé son engagement et sa volonté d'accueillir la prochaine Conférence de haut niveau des ministres africains chargés de l'état civil. Ces initiatives et cette volonté seraient un grand encouragement, en particulier pour les directeurs généraux des instituts nationaux de statistique, qui demanderaient à leur tour que des consultations soient organisées avec leurs homologues nationaux en la matière.

Déclaration liminaire du Directeur du Département de la statistique de la BAD

22. Le Directeur par intérim du département des statistiques et économiste en chef de la Banque africaine de développement a noté que StatCom-Afrique II se tenait à un moment où l'Afrique faisait face aux effets des crises financières et économiques contre lesquelles le monde se débattait depuis les derniers mois de 2008. Dans ces circonstances, des statistiques fiables représentaient une arme efficace dans la bataille contre la pauvreté et pour promouvoir le développement. C'est pourquoi la BAD entendait s'employer sans réserve à appuyer les efforts visant à développer les systèmes statistiques et à renforcer les capacités en matière de statistiques dans les pays africains. La BAD a développé ses activités de façon à inclure l'appui en vue

d'améliorer les statistiques sociales, le suivi des OMD, les statistiques agricoles, les statistiques de l'infrastructure, les statistiques déclinées par sexe et celles concernant l'intégration régionale. Il a demandé instamment aux partenaires de développement d'harmoniser leur appui avec les stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) qui constituaient un outil indispensable pour recenser les multiples sources de financement en faveur des priorités et des systèmes nationaux. Il a également engagé les pays africains à agir de concert pour allouer des ressources budgétaires suffisantes aux activités relatives au développement des statistiques nationales.

Allocution du Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine

23. Le Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine a souligné la nécessité d'examiner ensemble le bilan de toutes les mesures et initiatives entreprises, de façon à tirer le meilleur parti des résultats obtenus des expériences communes, ainsi que des difficultés, afin de produire des statistiques crédibles de nature à appuyer les programmes de développement en Afrique. Pour bien évaluer les progrès accomplis en matière de croissance et de développement, l'Afrique a besoin de se doter d'institutions statistiques solides, de ressources humaines qualifiées, ainsi que de documentation et de moyens de financement appropriés. La Commission de l'Union africaine (CUA) est déterminée à trouver des solutions durables aux graves problèmes qui compromettent le développement des statistiques sur le continent. C'est pourquoi les chefs d'État et de gouvernement ont pris la décision d'accélérer le processus d'intégration de l'Afrique grâce à l'adoption de la Charte africaine des statistiques. La CUA a pris des initiatives, dont la création d'un Fonds africain pour les statistiques qui sera financé par les États membres et les partenaires.

Discours principal de M. Paul Cheung (Chef de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales (DAES) du Secrétariat de l'ONU)

24. M. Cheung a fait un exposé sur les perspectives de l'Afrique dans le cadre de perfectionnement du système statistique mondial. Le système mondial englobe les systèmes statistiques nationaux (SSN), les organisations régionales et internationales avec comme organisme de coordination la Commission statistique des Nations Unies. Il visait à créer une communauté statistique mondiale solide et cohérente qui produit des statistiques de haute qualité, objectives et comparables au plan international. Les fonctions essentielles du système statistique mondial consistaient également à établir des normes et des valeurs professionnelles; à adopter des normes et méthodes statistiques; à élaborer des lignes directrices et des recommandations; à mettre au point des instruments à l'appui de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation des statistiques; et à apporter une assistance technique en vue de renforcer la capacité de production en la matière.

25. La Commission statistique des Nations Unies jouait un rôle essentiel dans la mise en place et le renforcement du système statistique mondial, servait de forum pour la prise de décisions, d'organisme de coordination pour les activités statistiques, et assurait le leadership intellectuel des initiatives nationales et internationales en vue d'établir des systèmes statistiques solides. Il y avait lieu pour la Division de statistique des Nations Unies de tenir compte du fait que malgré l'appui apporté par les organisations internationales et régionales, le développement des statistiques en Afrique était insuffisant en raison de ses faibles capacités en la matière. Dans le domaine des statistiques économiques, les pays africains étaient aux prises avec des facteurs entravant l'application du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993, tels que la communication des données de la comptabilité nationale et de ses domaines d'application, sans parler de la qualité et de la couverture des sources de données, des répertoires d'entreprises obsolètes, le fait de compter excessivement sur les enquêtes et les recensements, et l'incohérence des variables rassemblées avec les concepts de la comptabilité nationale. La portée des données de la comptabilité nationale disponibles était très

limitée, et aussi bien la qualité que le contenu des données étaient différents selon les pays. En conséquence, il y avait lieu d'augmenter les effectifs du personnel chargé de la comptabilité nationale et d'en ralentir le rythme de renouvellement.

26. S'agissant du programme de recensements mondiaux de la population et de l'habitat de la série 2010, il a remarqué que la situation était meilleure que pour la série de 2000, mais certains pays étaient confrontés à des problèmes et ont déjà reporté à une date ultérieure leurs recensements pour des raisons politiques et/ou financières. Dans le domaine de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, la couverture de l'Afrique restait très limitée et seuls quelques rares pays disposaient d'un système d'enregistrement de l'état civil complet pour les naissances et les décès. Parmi les nécessités auxquelles le continent devra répondre figurent notamment la mise en place de chefs statisticiens compétents, une meilleure structure de gouvernance et des politiques en matière de personnel, ainsi que l'appui des dirigeants politiques.

III. Deuxième séance plénière : Cérémonie de remise de prix

27. Afin de rendre hommage à la contribution de longue durée de la CEA au développement des statistiques en Afrique, le Centre africain pour la statistique (CAS), au nom de la communauté statistique de l'Afrique et avec le concours du Comité africain de coordination des statistiques (CACS), a décidé d'honorer, grâce au prix africain de statistiques, les filles et les fils d'Afrique qui ont joué au fil des années un rôle de premier plan dans le développement des statistiques dans leur mère patrie. Ce prix a été décerné à quatre personnes en reconnaissance de leur contribution au développement des statistiques en Afrique.

28. M. Michel Mouyelo-Katoula, chef actuel du Programme de comparaison internationale (PCI) à la Banque mondiale et ancien chef de la Division du renforcement des capacités statistiques et Coordonnateur régional du programme PCI- Afrique de la BAD; a été consultant international auprès du Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni au Département des statistiques, du Ministère des finances du Rwanda; Directeur de l'élaboration du plan (Planistat), Windhoek (Namibie); Coordonnateur du PCI pour l'Afrique à l'Eurostat/EuroCost (Luxembourg); Statisticien -économiste principal à l'UDEAC (République centrafricaine); Directeur des statistiques économiques au Ministère du Plan (Congo) et Conférencier invité à l'Université du Congo, et à celle de la République centrafricaine et aux centres de formation statistique en Allemagne.

29. M. Antoine Simonpietri, Statisticien principal à la Banque mondiale est connu pour plusieurs contributions dont la conception et la mise en œuvre de programmes de plaidoyer en faveur de l'utilisation des statistiques aux fins de développement et le lancement de programmes d'appui au développement des statistiques dans le cadre des stratégies nationales de développement de la statistique, en tant que Directeur de PARIS 21; Chef de l'équipe de l'Unité du suivi de la pauvreté et Coordonnateur de Groupe des dimensions sociales de l'ajustement pour les enquêtes sur les ménages de la région Afrique; a travaillé avec le Bureau national de statistique du Tchad pour préparer le recensement de la population; a collaboré avec les autorités de Côte d'Ivoire pour la préparation d'enquêtes multi-phases auprès les ménages et du recensement électoral, et a travaillé avec l'institution économique régionale de l'UDEAC, en République centrafricaine, pour la promotion des politiques démographiques et le développement des statistiques dans six pays.

Certificat de reconnaissance

30. Mme Miranda Mafafo est l'actuelle Directrice exécutive des programmes de développement agricole du Pan-African Agricultural Business Development Institute qui est rattaché au Programme intégré pour le

développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) de l'UA/NEPAD. On compte parmi ses contributions des cours d'enseignement et des travaux de recherche postuniversitaires dans le domaine du développement à l'Université de Witwatersrand et au Human Sciences Research Council en Afrique du Sud; ainsi que des travaux au Statistics South Africa où elle a coordonné et supervisé le SADC Millenium Census Project (projet de recensement du Millénaire), le Maths stats Programme et le programme ISbaldo de renforcement des capacités.

Reconnaissance spéciale

31. M. Paul Cheung, est l'actuel Directeur de la Division de statistique du DAES de l'ONU. Avant de rejoindre le Secrétariat de l'ONU, il a travaillé comme Statisticien principal du Gouvernement de Singapour. Après avoir obtenu ses diplômes universitaires supérieurs, il a enseigné à la National University de Singapour et à la Nanyang Technological University. Il était également le précédent Président du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP), le Président du Comité de statistique de la CESAP, ainsi que du Conseil consultatif régional du Programme international de comparaison de la Banque asiatique de développement pour l'Asie et le Pacifique. M. Cheung a fait du développement des statistiques en Afrique l'une de ses préoccupations et a fait beaucoup quant à la redynamisation de la fonction statistique à la CEA; a veillé à ce que davantage de statisticiens africains participent aux travaux de la Commission de statistique des Nations Unies et d'autres réunions internationales; a travaillé avec diligence à renforcer plus avant les capacités statistiques et a été à l'avant- garde de la lutte menée pour permettre à tous les pays africains de participer au programme mondial de recensement de la population et de l'habitat de 2010. M. Cheung a fait ses études à Singapour et aux États- Unis d'Amérique et a fait des travaux de recherche postuniversitaires à l'East-West Centre à Hawaï et à Ann Arbor, Université du Michigan.

Allocutions des quatre lauréats

32. M. Michel Mouyelo-Katoula a raconté comment il avait participé à la première réunion internationale, il y a 35 ans, après juste deux ans d'expérience professionnelle. Il a exprimé sa gratitude pour le prix qui lui a été décerné et a mentionné le nom des pays et des organisations qu'il a servis pendant ces longues années de service. Il a encouragé tous les jeunes statisticiens à faire preuve de détermination dans leur travail afin d'atteindre les nobles objectifs fixés, en particulier le développement des statistiques en Afrique et leur utilisation aux fins de l'intégration régionale.

33. M. Antoine Simonpietri a précisé qu'il avait travaillé avec M. Mouyelo-Katoula pendant de nombreuses années et a acquis au total 32 ans d'expérience professionnelle. Il a parlé de la difficulté d'organiser des recensements de la population dans les zones de conflit et a rappelé aussi bien les échecs que les succès qui ont jalonné sa vie professionnelle, en indiquant l'importance de la coordination entre partenaires. Il a également signalé que les progrès technologiques dans le domaine des statistiques étaient importants. Le développement des statistiques reposant sur les épaules des jeunes statisticiens, ils pouvaient donc jouer un rôle dans la renaissance des statistiques. Il a reconnu l'importance du rôle joué par les centres régionaux de formation statistique dans la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée, oeuvrant ainsi en faveur du développement économique et social de l'ensemble de la société.

34. Mme Mirinda Mafafo a remercié M. Pali Lehohla, Statisticien général d'Afrique du Sud pour son appui et a exprimé sa gratitude à ses « mentors » pour les succès qu'elle a eus dans sa vie. Il y avait une demande croissante des statistiques en raison des indicateurs des OMD. L'Afrique ne pouvait pas mesurer les OMD comme il convient à cause du manque de ressources et de données. Elle a rappelé les discussions tenues à

Yaoundé sur la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010 comme étant un succès. À cette époque-là, les gouvernements africains étaient mal préparés, il n'y avait pas de stratégies en place et le SADS n'était qu'un événement ponctuel. Bien que le travail sur le terrain ait été accompli, une stratégie portant sur l'après-2015 devrait prévoir le dialogue avec les praticiens et les partenaires de développement et examiner la mise en valeur des ressources humaines. Fait intéressant, le programme ISbaldo de renforcement des capacités a inculqué les statistiques aux jeunes afin qu'ils apportent une perspective nouvelle en la matière. À cet égard, les directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique devraient créer un tel espace pour les jeunes statisticiens.

35. M. Paul Cheung a dit qu'aussi bien la Commission statistique des Nations Unies que lui-même étaient honorés d'aider l'Afrique. Il se réjouissait à la perspective de travailler avec les Africains afin d'améliorer leurs systèmes statistiques. Il a rappelé aux participants qu'il y avait beaucoup à faire et qu'ils devaient continuer à travailler dur.

IV. Troisième séance plénière : Élection du Bureau

36. Après avoir rappelé la procédure adoptée en 2008 par la première session de StatCom-Afrique pour nommer les membres du Bureau, la session en cours a décidé, au vu de conditions exceptionnelles et transitoires, de renouveler le mandat du Bureau en place. Ainsi, les membres ci-après ont été réélus par acclamation :

- 1) Président : Afrique du Sud
- 2) Vice-Président : Maroc
- 3) Deuxième Vice-Président : Niger
- 4) Premier Rapporteur : Ouganda
- 5) Deuxième Rapporteur : Cameroun

V. Quatrième séance plénière : Rapports sur les groupes de travail de StatCom-Afrique

37. La Commission a adopté les projets d'ordre du jour et de programme de travail (voir annexes) après avoir reformulé le programme quotidien : la séance de l'après-midi a porté sur les rapports des sept groupes de travail à la plénière.

Rapport sur les activités de la CEA dans le domaine de la gestion des données

38. Pour présenter le document E/ECA/STATCOM/2/5 : Rapport sur les activités de la CEA dans le domaine de la gestion des données depuis la première session de la Commission statistique pour l'Afrique, la CEA a fait un exposé PowerPoint sur :

- a) Le renforcement de la plate-forme des données statistiques de la CEA : la CEA a continué à améliorer ses bases de données pour incorporer les informations retours. Un moteur de recherche du type Google a été installé pour permettre aux utilisateurs de trouver rapidement les données relatives aux pays africains;

- b) L'annuaire statistique africain commun : donnant suite à la recommandation du CACS, la CEA, la BAD et la CUA ont produit le premier annuaire statistique africain commun (ASYB - 2009). Le deuxième numéro devrait être publié avant la fin de mars 2010;
- c) La mise en oeuvre du Réseau africain de connaissances statistiques : donnant suite à la recommandation de l'Atelier sur la gestion des données, la CEA a mis en place l' « African Statistical Knowledge Network » (ASKN) (Réseau africain de connaissances statistiques);
- d) Les activités de renforcement des capacités : un Atelier régional sur la gestion des données tenu à Kampala à la fin d'octobre 2009 à été organisé conjointement par la CEA, la BAD et la Division de statistique de l'ONU, en étroite collaboration avec la CUA et Ugandan Bureau of Statistics (UBOS). L'objectif principal de cet Atelier était de promouvoir et de renforcer les pratiques de gestion des données statistiques en Afrique. Il a également servi de forum pour l'échange d'informations, de vues et d'idées sur la compilation des données statistiques, leur archivage et leur diffusion en Afrique;
- e) Le renforcement des capacités de la CEA en matière de gestion et de diffusion des données : la CEA a reçu des fonds de la part de Google.org et de la Fondation Google destinés au renforcement de son système de gestion et de diffusion des données, s'agissant de la collecte, de la gestion, de l'archivage, de la documentation et de la diffusion des informations statistiques régionales. Le projet visait à mettre au point des méthodes novatrices en matière de collecte et de diffusion de données, y compris des plates-formes pour la gestion, l'archivage et la documentation. Dans le cadre de cette activité, un voyage d'études avait été entrepris auprès du Département de l'évaluation rétrospective des opérations et de PARIS 21, qui portait sur la gestion des données statistiques, notamment les tendances actuelles dans la mise au point de systèmes d'informations statistiques, les instruments et les technologies pour mettre au point des applications statistiques, des méthodes automatisées de collecte de données, des mécanismes de production de données (validation, estimation, recentrage, etc.), des mécanismes de diffusion de données et l'archivage de microdonnées d'enquête;
- f) La participation à la réunion des gestionnaires de données des Nations Unies, organisée en juin 2009 par la Division de statistique de l'ONU, avec comme objet la présentation du portail de données servant à harmoniser les données collectées et compilées par tous les bureaux des Nations Unies et à faciliter leur diffusion;
- g) La fourniture d'appui aux États membres en matière d'exploitation des bases de données nationales, plus particulièrement, la collaboration avec la CEDEAO pour aider six de ses membres à mettre en place une base de données pour la compilation et la diffusion de statistiques en harmonie avec le plan de la CEDEAO destiné à simplifier l'échange de données statistiques, et leur diffusion parmi ses 15 États membres;
- h) La réunion a été informée que la CEA a mis en place une fonction de gestion des données au CAS. Parmi les activités couvertes par les fonctions du CAS relatives à la gestion des données figurent :
 - i. Les pratiques de gestion des données standard : elles permettent de donner des conseils aux États membres et aux institutions sous- régionales et régionales concernant le recours à une gestion rationnelle des données;
 - ii. La gestion des microdonnées : l'archivage des microdonnées obtenues dans le cadre de recensements et d'enquêtes est crucial en Afrique, où les enquêtes et les recensements sont souvent archivés à l'étranger en raison du manque de capacités locales;
 - iii. Les processus statistiques à dimension géographique : la géographie et les statistiques sont étroitement liées, car de nombreux centres de collecte de données sont des entités

- géographiques. La répartition des variables socioéconomiques telle que l'éducation, la main-d'œuvre, l'état de santé, la fécondité, la mortalité, la migration, etc., sera étudiée;
- iv. Les bases de données régionales : le CAS a mis en place des bases de données régionales à l'intention de la CEA et des organisations sous-régionales et régionales. Cette base est en cours d'enrichissement et de nouvelles fonctions ont été ajoutées pour mieux servir les communautés économiques régionales et les bureaux sous-régionaux de la CEA; et
 - v. L'appui aux sous- programmes de la CEA : le CAS fournirait des conseils techniques à d'autres divisions de la CEA sur l'utilisation des statistiques et la gestion rationnelle des données.

Rapport du Groupe de travail sur les indicateurs de développement

39. En présentant le document E/ECA/STATCOM/2/6 : Rapport du Groupe de travail sur les indicateurs de développement, un présentateur a décrit les activités achevées ou prévues, ainsi que les principaux défis auxquels était confrontée l'Afrique. Les activités menées à terme comprenaient :

- a) L'organisation en mai 2008 à Kampala d'un atelier sur la coordination des mécanismes de communication de données et le manque de cohérence des données relatives au suivi des OMD;
- b) La conduite d'études de cas sur l'évaluation du manque de cohérence entre les données de source nationale et celles de source internationale et les solutions possibles dans six pays africains; et
- c) La rédaction des termes de référence du mandat du Groupe.

Le présentateur a souligné la nécessité d'examiner l'efficacité des sources de données actuelles et nouvelles au moyen de mécanismes permettant de veiller à leur viabilité, ainsi que la qualité des données et leur validation et a insisté sur le fait qu'il fallait un mécanisme de coordination pour les producteurs et les utilisateurs de statistiques dans chaque pays et qu'il fallait remédier au manque de ressources humaines et financières. Le rapport a mis en évidence deux grandes catégories de difficultés rencontrées concernant la mesure et le suivi des OMD : le manque de cohérence entre les données et les lacunes qu'elles comportent. S'agissant du manque de cohérence, les questions ci-après ont été mentionnées en tant que principales sources et domaines de préoccupation : définitions et spécifications, insuffisance des estimations et de la couverture, différences entre les méthodes et les ajustements dans le cadre des OMD. En ce qui concerne les lacunes, il a été question de la fréquence des mises à jour, de la périodicité des enquêtes par sondage et des priorités nationales.

Rapport du Groupe de travail sur les statistiques déclinées par sexe

40. Le présentateur a décrit Kampala City Group on Gender Statistics (KCG-GS) comme étant un forum dans le cadre duquel les parties prenantes et partenaires africains discutent, font des propositions et examinent les besoins et les défis liés au développement des statistiques déclinées par sexe, compte dûment tenu des stratégies de réduction de la pauvreté. Les principaux objectifs du forum étaient de :

- a) Plaider en faveur du développement et de l'utilisation des statistiques déclinées par sexe par les offices et les conseils statistiques, les cadres de direction, le personnel des systèmes statistiques nationaux et les utilisateurs de données;

- b) Intégrer les questions et les préoccupations relatives à l'égalité des sexes dans tous les programmes et les activités concernant les statistiques;
- c) Améliorer la capacité des pays de produire et d'utiliser des indicateurs en tenant compte de la différence entre les sexes et des statistiques ventilées par sexe pour éclairer l'élaboration des politiques;
- d) Servir de cadre pour la discussion et l'échange d'informations sur les questions nouvelles et émergentes concernant les statistiques déclinées par sexe soulevées dans différents forums;
- e) Renforcer le partenariat dans les pays africains afin d'élaborer des politiques soucieuses de l'égalité entre les sexes;
- f) Mettre au point des stratégies destinées à promouvoir l'utilisation des statistiques déclinées par sexe; et diffuser l'information sur les possibilités offertes de formation sur l'égalité des sexes;
- g) Parmi les produits escomptés figurent :
 - i. Une production et une utilisation accrues des statistiques déclinées par sexe;
 - ii. Une production et une utilisation accrues des statistiques ventilées par sexe;
 - iii. Des stratégies destinées à traiter les questions relatives au développement des statistiques déclinées par sexe;
 - iv. Le renforcement des partenariats dans le domaine de la production et de l'utilisation des statistiques déclinées par sexe; et
 - v. L'établissement de rapports sur les expériences et les pratiques optimales dans le domaine des statistiques déclinées par sexe.

Mandat du Groupe de travail sur les statistiques déclinées par sexe :

- a) Le mandat du Groupe consiste à apporter son appui et à donner des conseils en matière de statistiques déclinées par sexe, de besoins et de problèmes rencontrés dans le cadre des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et des OMD. L'objectif global est de fournir une tribune officielle pour discuter de toutes les questions relatives aux statistiques déclinées par sexe et les soumettre à StatCom -Afrique. En particulier, sa tâche est de :
 - i. Intégrer les questions d'égalité des sexes dans les systèmes statistiques nationaux et dans le cadre des activités des groupes de travail spécialisés de StatCom- Afrique;
 - ii. Servir de forum de discussion pour les principaux utilisateurs et producteurs de statistiques;
 - iii. Coordonner les initiatives et les activités relatives aux statistiques déclinées par sexe;
 - iv. Faciliter l'échange d'expériences et promouvoir les pratiques optimales dans le domaine des statistiques déclinées par sexe; et
 - v. Plaider en faveur d'une stratégie régionale sur le renforcement de la dimension déclinaison par sexe dans les systèmes statistiques nationaux.
- b) Les produits attendus du Groupe sont notamment :
 - i. Un recueil de définitions et de principes et une terminologie concernant les statistiques déclinées par sexe;
 - ii. Une stratégie pour le développement des statistiques déclinées par sexe; et
 - iii. Un inventaire des statistiques déclinées par sexe.

Rapport du Groupe de travail sur l'harmonisation des statistiques en Afrique

41. La présentation de ce Groupe s'est appuyée sur un document concernant une stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA). Son contenu se répartit en quatre grands thèmes : a) Contexte et justification; b) Programme d'intégration de l'Afrique et besoins en matière de statistiques; c) État du système statistiques africain; et d) Stratégie pour l'harmonisation des statistiques.

- i. La partie traitant du contexte fournit des informations générales sur les initiatives fructueuses prises par diverses organisations régionales, les problèmes auxquels l'Afrique était confrontée en matière de développement des systèmes statistiques régionaux, ainsi que la justification du lancement du SHaSA la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique en tant que stratégie régionale de mise au point d'un cadre pour le système statistique africain,
- ii. Les cadres d'orientation générale bien connus tels que le Plan d'action de Lagos, Le Traité d'Abuja et d'autres instruments servent de base pour le programme d'intégration de l'Afrique, l'UA étant considérée comme le pilier des programmes d'intégration en cours de mise en oeuvre dans les domaines d'intégration politique, économique, sociale et culturelle; et
- iii. Les besoins prioritaires en matière de statistiques régionales seront présentés sous forme de matrice. Les capacités nationales, régionales, continentales et internationales nécessaires à la production, à la diffusion et à l'harmonisation des statistiques sont décrites et des stratégies détaillées pour l'harmonisation des statistiques proposées.

Rapport du Groupe de travail sur le secteur informel

42. En janvier 2008, StatCom-Afrique a chargé AFRISTAT d'organiser et de superviser les activités du Groupe de travail sur le secteur informel en Afrique. Bien que sa première réunion n'ait rassemblé que peu de participants, AFRISTAT, en partenariat avec quelques autres organismes, a réussi à mettre en oeuvre des activités clefs telles que :

- a) Le séminaire international sur le secteur informel en Afrique : ce séminaire a été organisé par AFRISTAT en octobre 2008 à Bamako. Son thème central était : « Instruments de mesure, analyses et intégration des politiques économiques et sociales ». Plus de 120 participants venant de 31 pays et de 25 institutions et organisations implantées en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique y ont pris part. La communauté scientifique intéressée par les problèmes du secteur informel a contribué grandement à la préparation technique du séminaire en soumettant 35 documents dont 12 ont été présentés en séance plénière. Les autres documents ont été publiés dans le cadre du compte rendu des travaux du séminaire. Donnant suite à une des recommandations du séminaire, AFRISTAT et le Centre africain pour la statistique de la CEA ont élaboré un plan d'action pour améliorer et suivre les statistiques du secteur informel en Afrique pendant la période 2010 – 2012, qui sera examiné au cours de la présente session; et
- b) L'Atelier régional sur l'emploi informel dans les pays de la SADC : tenu en octobre 2009 à Dar-es-Salaam, cet Atelier a été facilité par l'OIT, la Division de statistique de l'ONU et le Bureau national des statistiques de la République- Unie de Tanzanie. La complexité de l'amélioration et de l'harmonisation des mécanismes nécessaires à la collecte de données sur l'emploi informel et le secteur informel y a été mise en évidence. Cependant, s'il est vrai que les mécanismes utilisés pour rassembler les données sur le secteur informel diffèrent selon les sous-régions, la SADC et les pays d'Afrique de l'Ouest, par exemple, produisent des chiffres comparables.

Rapport du Groupe de travail sur la comptabilité nationale

43. Le Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) a été adopté par la trente-neuvième session de la Commission statistique des Nations Unies. Cela dit, les pays africains n'ont pas encore achevé la mise en place du Système de comptabilité nationale de 1993. La mise en œuvre du SCN 2008 était par conséquent conçue en tant que programme destiné à mobiliser toutes les parties prenantes aux niveaux national, régional et continental. La stratégie porte sur les sept activités ci-après auxquelles s'ajoutent le suivi, l'évaluation et la communication des données :

- a) Activité 1 : Équiper le continent d'un système africain de comptabilité nationale (ASNA) adapté aux réalités socioéconomiques de l'Afrique;
- b) Activité 2 : Améliorer les avantages du programme de comparaison internationale pour l'Afrique pour les activités de comptabilité;
- c) Activité 3 : Mettre au point un système opérationnel de production et de diffusion des données comptables;
- d) Activité 4 : Améliorer l'analyse et les résultats de la comptabilité nationale;
- e) Activité 5 : Améliorer la qualité de la source de données nécessaires à la compilation de la comptabilité nationale, tout en respectant la SNDS;
- f) Activité 6 : Augmenter les ressources humaines, matérielles et financières; et
- g) Activité 7 : Mener des activités de sensibilisation à tous les niveaux de prise de décisions;

Le plan de financement, établi au cours de la période 2009-2014 indique le montant des ressources allouées annuellement à chaque activité, ainsi que son financement potentiel. Le Groupe africain sur la comptabilité nationale (AGNA), présidé par la BAD a été mis en place durant StatCom-Afrique I en janvier 2008. La première tâche assignée à l'AGNA était d'élaborer une stratégie africaine pour l'application du SCN 2008. Les points essentiels soulevés dans les débats consistaient à mettre l'accent sur le renforcement des capacités des BNS en matière de comptabilité nationale, l'amélioration de la qualité des sources de données, le respect des règles et la coordination de l'assistance technique et financière; et

Outre la BAD, la CEA et la CUA, l'AGNA rassemble des experts venant de différents pays, des communautés économiques régionales et de l'AFRISTAT, chargés de mettre au point une stratégie africaine globale pour la mise en œuvre du SCN 2008, y compris l'élaboration de manuels adaptés aux éléments du contexte africain, dont l'agriculture et la gestion des catastrophes.

Rapport du Groupe de travail sur la formation statistique

44. Dans le document E/ECA/STATCOM/2/10 : Le rapport du Groupe de travail sur la formation statistique a identifié la formation et la mise en valeur des ressources humaines comme étant l'une des tâches les plus ardues qui attendaient les BNS de l'Afrique. Pour relever ce défi, de nombreuses initiatives, des groupes de travail et des projets sur la formation statistique ont été récemment mis en place en Afrique. Cependant, jusqu'en 2009, aucun organisme de coordination des activités de formation statistique n'avait été créé en Afrique. Donnant suite aux demandes des pays africains et de leurs principaux partenaires techniques et financiers, le Groupe de travail sur la formation statistique a été établi pour leur permettre d'intensifier le dialogue et de mettre en place un mécanisme unique de coordination. Compte tenu de ce qui précède, les réunions, forums et activités ci-après ont eu lieu :

- a) Une réunion à Ouagadougou (Avril 2009) : Afin d'harmoniser les méthodes de formation statistique, une réunion s'est tenue à Ouagadougou en avril 2009 à laquelle ont participé des

- représentants des centres de formation statistique et des organisations sous-régionales, régionales et internationales. La réunion avait pour objet la coordination des initiatives existantes concernant la formation statistique en Afrique et avait permis de créer un groupe de travail unique sur la formation statistique et la mise en valeur des ressources humaines en Afrique ainsi que d'organiser un forum sur la formation statistique au cours du premier semestre de 2009;
- b) Un forum à Bujumbura (Juin 2009) : Ce forum organisé sur la formation statistique et les ressources humaines s'est tenu à Bujumbura en juin 2009 et a réuni 58 participants représentant des centres africains de formation statistique, des départements des statistiques d'universités africaines, des Instituts nationaux de statistique et des organisations sous-régionales, régionales et internationales travaillant dans les domaines de la formation statistique et de la mise en valeur des ressources humaines en Afrique. L'objectif principal de ce forum était d'établir un mécanisme unique et permanent pour la mise en valeur des ressources humaines et l'échange d'informations et pratiques optimales en matière de formation statistique entre les systèmes statistiques nationaux. Les participants ont recommandé la création du Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines (AGROST), en tant que groupe de travail unique dans le domaine de la formation statistique en Afrique, composé de diverses parties prenantes. L'AGROST fait rapport à la StatCom-Afrique tous les deux ans. En attendant la mise en place définitive d'un secrétariat permanent, les participants ont chargé la CEA, PARIS21, deux membres représentant, l'un, les centres de formation statistique et l'autre les Instituts nationaux de statistique de faire office de secrétariat provisoire du Groupe, et
- c) Du forum de Bujumbura à StatCom-Afrique II : Depuis le forum de Bujumbura, les activités ci-après ont été entreprises : Élaboration de la version finale du mandat de l'AGROST et des tâches de son secrétariat permanent et du responsable de ce secrétariat, établissement de la liste des membres de l'AGROST, des principales priorités de ses activités (Août 2009), mobilisation des fonds nécessaires pour financer son secrétariat permanent (Janvier 2010). Afin d'être à même de mettre en oeuvre les activités de l'AGROST, son secrétariat provisoire a) attend de StatCom-Afrique qu'elle place officiellement AGROST sous son autorité; et b) attend des partenaires techniques et financiers qu'ils s'engagent à financer durablement les activités d'AGROST. Et l'on espère que la première réunion du groupe se tiendra avant la fin de 2010.

Débat général

45. Un débat général a suivi durant lequel les questions ci-après ont été soulevées :
- a) Les présentateurs n'ont pas abordé dans leur exposé la demande en matière de statistiques et leur utilisation. Il devrait être tenu compte de l'élément mobilisation dans tous les groupes de travail ainsi que dans leur mandat;
- b) Bien que des difficultés aient été rencontrées dans la mise au point d'indicateurs consolidés pour les statistiques déclinées par sexe à utiliser dans les questionnaires, ces indicateurs existaient et on a mentionné l'Atelier où ce thème avait été examiné;
- c) Les besoins des établissements d'enseignement supérieur semblaient n'avoir pas été pris suffisamment en considération;
- d) Le rapport du Groupe de travail sur la gestion des données semblait n'avoir tenu compte que des activités de la CEA; aussi la prochaine séance dudit Groupe de travail devrait-elle examiner les autres activités;

- e) EUROSTAT s'est dit disposé à examiner plus avant et à partager son expérience dans le domaine de la compilation des données de comptabilité nationale avec les pays et les organismes africains et publierait en 2011 un guide sur la comptabilité nationale en Europe;
- f) Il y avait lieu de mettre au point des mécanismes pour suivre les résultats obtenus par tous les groupes de travail de StatCom-Afrique;
- g) Il y avait risque de chevauchement entre les activités du Groupe d'experts inter-institutions et celles du Groupe de travail sur l'harmonisation des données. Une question a également été soulevée concernant le suivi des mécanismes de la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique après son adoption par les ministres; et
- h) S'agissant du manque de cohérence entre les données, il a été expliqué que les décalages et le manque d'harmonisation entre les méthodologies posaient des problèmes de taille et qu'il y avait lieu d'examiner pendant les séances de travail de groupes les variations existant au niveau des méthodes, approches et définitions.

VI. Cinquième séance plénière : Questions diverses ou questions émergentes

46. La session plénière a été consacrée à la présentation de questions diverses ou émergentes.

Présentation par le CAS de la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010

47. Sous la direction des trois institutions régionales, à savoir la CEA, la BAD et la CUA, ainsi que de la présidence des Amis de la CEA et de Statistics South Africa, une campagne vigoureuse en faveur d'une meilleure participation des pays africains dans le cadre de la série de recensements de la population et de l'habitat a été organisée, notamment grâce au Symposium africain sur le développement de la statistique :

- a) Dans le même temps, la CEA a élaboré des manuels qui ont aidé les pays à harmoniser leurs méthodes et à partager leurs expériences respectives et ont fourni des conseils en matière de réalisation de recensements. On compte parmi ces manuels l'Additif africain aux principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, un guide sur la planification du recensement et le dénombrement et un guide sur les expériences africaines en matière de traitement, d'analyse et de diffusion de données de recensement qui sont en cours d'achèvement;
- b) Depuis 2005, 19 pays ont mis en œuvre leurs recensements. L'éclatement de conflits a obligé quelques pays de reporter les leurs. Quatorze autres pays ont planifié la réalisation de leurs recensements pour 2010. Le CACS travaillait à une meilleure coordination de ses activités au sein du continent. En conséquence, il a organisé de nombreux ateliers et réunions afin d'harmoniser les méthodes et les concepts et de fournir un appui aux pays dans différents domaines statistiques. Ainsi, il a soutenu l'organisation du Symposium africain sur le développement de la statistique (SADS) à Accra (2008), à Luanda (2009) et à Dakar (2009). Ces forum ont constitué les principales occasions pour les pays africains de discuter les questions relatives aux recensements de la population et de l'habitat; et
- c) Outre les services fonctionnels fournis au SADS annuel au Ghana en 2008 et en Angola en 2009, la CEA a organisé une réunion d'experts sur la planification du recensement et le dénombrement; une réunion d'experts sur les traitements, l'analyse et la diffusion des données de recensement; deux ateliers sur la planification des recensements et le dénombrement (en français et en anglais); deux ateliers sur le traitement de l'analyse et la diffusion des données de

recensement (en français et en anglais); et un atelier sur l'évaluation du recensement et les enquêtes après le dénombrement.

Exposé du CAS sur l'enregistrement et les statistiques des faits d'état civil

48. L'exposé sur comment s'assurer l'engagement politique dans la redynamisation des systèmes d'enregistrement et des statistiques des faits d'état civil a commencé avec les points marquants de la situation antérieure et de la situation actuelle des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil en Afrique. Bien que la quasi-totalité des pays aient hérité de lois relatives à l'enregistrement des faits d'état civil de la période coloniale, lesdits systèmes d'enregistrement ont été négligés par la plupart des pays africains, voire par la communauté statistique elle-même (les documents concernant la stratégie nationale de développement des statistiques, soit omettent ces systèmes, soit n'en tiennent pas dûment compte). L'absence ou le manque d'appui politique de la part des gouvernements nationaux a été mentionné comme étant l'un des problèmes majeurs auxquels il faudrait remédier dans le cadre de l'initiative actuelle. S'agissant des activités en cours, le présentateur a cité quatre domaines essentiels d'intervention :

- a) L'élaboration d'un guide régional sur les programmes régionaux à moyen terme relatifs aux systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil;
- b) L'élaboration de manuels opérationnels régionaux sur les systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil fondés sur les principes directeurs de l'ONU et tenant compte du contexte africain, et du renforcement de la base du savoir africain;
- c) La poursuite de la mise en oeuvre des principales recommandations de l'Atelier de Dar es-Salaam et l'organisation d'une conférence ministérielle de haut niveau sur l'amélioration des systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil en Afrique; et
- d) La mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités.

49. La Conférence de haut niveau des ministres africains chargés de l'état civil sera organisée au cours de la deuxième semaine d'août 2010. Les directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique et des bureaux de l'état civil participeront à cette Conférence.

Exposé sur la stratégie globale pour l'amélioration des statistiques agricoles

50. M. Hiek Som, Directeur adjoint de la Division des statistiques de la FAO, a précisé que la stratégie globale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales était fondée sur les contributions de nombreuses parties prenantes dont les instituts nationaux de statistiques, les ministères de l'agriculture et des organisations régionales et internationales.

- a) Les nouveaux programme et stratégie globaux de la FAO devraient permettre de : i) renforcer les capacités techniques des pays en matière de collecte, de compilation et de diffusion sur une base régulière des statistiques alimentaires et agricoles; ii) améliorer la qualité des statistiques nationales; iii) améliorer l'accès de tous les utilisateurs aux données, notamment aux bases de données mondiales telles que FAOSTAT; iv) rendre plus viable et mieux intégré le cadre institutionnel pour la production de statistiques agricoles;
- b) La stratégie globale est une initiative que la Commission statistique des Nations Unies a entreprise en collaboration avec des organismes internationaux, des pays développés et des pays en développement. Elle a été adoptée ultérieurement par les Instituts nationaux de

- statistique, les conseils d'administration de la FAO et les ministères nationaux de l'agriculture. Il s'agit d'un plan à long terme destiné à répondre aux besoins statistiques du XXI^e siècle;
- c) Les principales raisons pour l'élaboration de cette stratégie étaient les besoins non satisfaits en données de base; les nouveaux besoins en données liant les dimensions économiques, environnementales et sociales; et des statistiques agricoles non intégrées dans les SSN et les SNDS;
 - d) La solution des problèmes rencontrés en matière de renforcement des capacités passe par la mise en place d'une infrastructure statistique de base, l'éducation et la formation aux nouveaux instruments méthodologiques et aux nouvelles technologies, ainsi que par l'analyse des données, l'application d'une approche régionale, le recours aux partenariats et à un système de statistiques viable; et
 - e) S'agissant de la voie à suivre, la FAO compte mettre au point un plan de mise en œuvre pour sa stratégie de renforcement des capacités statistiques qu'elle présentera à la quarante-deuxième session de la Commission statistique des Nations Unies en 2011, intégrer l'agriculture aux SNDS, mettre l'accent sur la collecte de fonds et l'appui au profit des SSN, ainsi que sur le renforcement de leurs capacités globales, promouvoir les centres régionaux d'excellence de formation statistique dans le domaine agricole, privilégier la mise en œuvre des SNDS au lieu de stratégies sectorielles, et faire participer les utilisateurs des données à la mise au point et en œuvre de la stratégie.

Exposé sur les statistiques de l'environnement et les changements climatiques (par le CAS)

51. La CEA a entrepris des activités dans le domaine des statistiques de l'environnement depuis la fin des années 80. Le service des statistiques de l'environnement établi au sein de la Division des statistiques de l'époque a produit le premier « recueil des statistiques africaine de l'environnement 1991 ». Depuis 2007, l'Annuaire statistique africain a inclus dans les statistiques de l'environnement des indicateurs, tels que les émissions de carbone dioxyde par habitant en tonnes, la proportion des aires protégées par rapport à la superficie totale, et la proportion de la population utilisant de meilleures installations sanitaires :

- a) En avril 2006, la CEA, en partenariat avec le Système mondial d'observation du climat (SMOC/OMM), a organisé un Atelier régional sur l'utilisation des informations relatives au climat aux fins du développement en Afrique. Cet Atelier a donné lieu à une stratégie et un programme de mise en oeuvre visant à améliorer les informations sur le climat aux fins du développement en Afrique (ClimDev Africa). Les concepteurs du programme ClimDev Africa sont le Centre africain pour les politiques en matière de climat, qui est l'organe d'élaboration des politiques et le Fonds spécial de ClimDev Africa (CDSF);
- b) En ce qui concerne le renforcement des capacités, depuis 2005, trois ateliers ont été organisés en Afrique dans le domaine des statistiques de l'environnement par la Division de statistique des Nations Unies en collaboration avec le PNUE, la CEA et la CEDEAO et d'autres partenaires. En outre, le projet de renforcement des capacités en matière d'indicateurs de la biodiversité (BICS), a, jusqu'à présent, organisé trois ateliers, dont deux à l'intention des pays d'Afrique de l'Est et un pour ceux d'Afrique australe. Ce projet a été financé au moyen du compte des Nations Unies pour le développement et mis en œuvre par le PNUE et le Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE (PNUE-WCMC); et
- c) Au cours de la période 2010-2012, le CAS a prévu d'organiser les activités ci-après dans le domaine des statistiques de l'environnement et de la comptabilité nationale : créer une unité au sein du CAS et la renforcer grâce aux ressources humaines et financières; continuer à entreprendre des missions dans les États membres; collaborer avec la PNUE, la CUA et la BAD

pour obtenir d'autres indicateurs environnementaux pertinents et améliorer la disponibilité des données; collaborer avec le secrétariat du NEPAD et les CER pour mettre à jour la liste de base des indicateurs environnementaux; faire connaître ladite liste de base aux États membres; continuer à organiser des ateliers de renforcement des capacités; coopérer avec le Centre africain pour les politiques en matière de climat de la Division de la sécurité alimentaire et du développement durable (FSSD); participer à la collecte des statistiques de l'environnement en collaboration avec la Division de statistique de l'ONU et le PNUE; et produire un recueil d'informations statistiques sur l'environnement en Afrique.

VII. Sixième séance plénière : Coordination des activités statistiques

Exposé du CAS sur les missions conjointes

52. L'exposé a porté sur les missions conjointes entreprises à Djibouti, en Angola et en République démocratique du Congo (RDC). Au total, cinq missions ont été réalisées en 2009 : deux à Djibouti, deux en Angola et une en RDC. Les organisations ci-après ont participé à ces missions : CEA, PARIS21, ENSEA-Abidjan, BAD, Banque mondiale, Statistics South Africa et INE Mozambique. Les membres de ces missions se sont entretenus notamment avec des représentants des pouvoirs publics, des partenaires techniques et financiers ; des utilisateurs de données au sujet des SNDS et des RGPH, comme suit :

- a) Ces missions conjointes ont été plutôt synergiques car il n'y a eu que peu de chevauchement d'activités; elles ont constitué un fardeau de moins pour les pays, ont été bien reçues par les pouvoirs publics ont eu un impact plus important, représenté un appui efficace en faveur des chefs des BNS et transmis des messages communs de la communauté statistique qui ont été bien reçus, au lieu de plusieurs messages quelquefois contradictoires ou redondants. Toutefois, on a enregistré des retards dans la mise en œuvre des recommandations et relevé des points faibles dans le suivi de cette mise en œuvre; et
- b) À l'avenir, les organisations devraient rester soucieuses de travailler main dans la main dans les pays africains. Il est prévu que la première mission conjointe qui sera entreprise en 2010 se rendra à Sao Tomé -et- Príncipe en février; le Comité africain de coordination des statistiques prendra les dispositions nécessaires pour y faire participer l'Association des banques centrales africaines afin que tous les domaines statistiques soient couverts, et pour continuer à en coordonner les activités; ainsi les programmes des groupes de travail seront mis en œuvre de manière coordonnée et les missions comprendront d'autres partenaires financiers et techniques.

Exposé de la BAD sur la mise en place du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR)

53. L'exposé a porté sur les principaux objectifs du Cadre stratégique régional de référence (CSRR), ses stratégies, le niveau de sa mise en œuvre et ses besoins en ressources. Le fait de n'avoir pas promu ce Cadre a donné lieu à une restructuration à la CEA et à la BAD au cours de la période 2006 - 2009. Bien que certaines stratégies et mesures recommandées concernant le CSRR aient été intégrées dans les SNDS des pays, ce Cadre n'était pas bien connu dans ces pays. Ainsi, sur le plan positif, le Cadre stratégique régional de référence a créé une dynamique pour le développement des statistiques en Afrique, conduisant à la restructuration et au renforcement des organisations régionales. Grâce à la création du Comité africain de coordination des statistiques et de StatCom-Afrique, les mesures prises dans le cadre du CSRR en faveur de

la coordination des activités statistiques en Afrique ont permis d'obtenir des améliorations dans les domaines suivants:

- a) Sensibilisation aux statistiques notamment grâce à la Charte africaine des statistiques et la célébration de la Journée africaine des statistiques;
- b) Élaboration de divers rapports de synthèse sur les activités statistiques et la mise en place du site Web du CSRR;
- c) Mise en œuvre d'activités conjointes de renforcement des capacités statistiques telles que des ateliers avec comme résultat une meilleure mobilisation de l'Afrique pour participer de manière plus efficace à la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010 dans un effort renouvelé pour développer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil;
- d) Intégration des questions déclinées par sexe dans les systèmes statistiques nationaux et leurs activités; production d'un annuaire statistique africain commun; mise en place des stratégies nationales pour le développement des statistiques;
- e) Utilisation en commun des informations grâce à la publication du Journal statistique africain et du Bulletin d'Information statistique du CAS, de l'organisation de voyages d'études et d'examens par les pairs, etc.;
- f) Depuis 2005, vingt- et -un pays ont achevé le processus d'élaboration de leur stratégie nationale pour le développement des statistiques et mettent actuellement en œuvre une stratégie, cinq d'entre eux élaborent actuellement leur prochaine stratégie pour le développement des statistiques; 19 ont, soit élaboré des stratégies prêtes à être adoptées, soit sont en train de les élaborer, alors que 13 n'ont pas encore entamé ce processus. Toutefois, de nombreux pays n'ont pas réussi à trouver les ressources suffisantes pour mettre efficacement en oeuvre leur stratégie nationale pour le développement des statistiques (SNDS) et devraient améliorer le processus et la qualité des documents y relatifs. De 2007 à 2009, les partenaires ont financé le développement des statistiques en Afrique à hauteur de 422 millions de dollars des États-Unis, mais ce financement n'a bénéficié qu'à un nombre limité de pays dont trois seulement ont reçu 39% du total régional des décaissements. Les principaux partenaires étaient la Commission européenne, la Banque mondiale, le Royaume-Uni, l'UNICEF et la BAD; et
- g) Afin de mettre en œuvre le CSRR et la SNDS, davantage de sensibilisation était nécessaire à tous les niveaux, notamment grâce au renforcement des départements/services de statistiques des CER, de la CUA et des centres de formation statistique régionaux, à l'amélioration de la qualité des SNDS conformément aux principes directeurs élaborés par PARIS21, en collaboration avec des partenaires; à l'amélioration du processus de mise en œuvre des SNDS; au renforcement de l'appui des partenaires au développement des statistiques dans les pays africains; à la préparation d'un examen à mi- décennie vers le milieu de 2010; au fait de vérifier si le Cadre demeurerait pertinent et convenir des changements à opérer le cas échéant, dans les stratégies; à l'obtention des informations nationales sur les indicateurs pour le suivi des progrès; à la désignation de coordonnateurs nationaux du CSRR, et à l'organisation d'ateliers d'information sur le CSRR aux niveaux régional, sous-régional et national.

Exposé de la CUA sur la Charte africaine des statistiques

54. État de la signature et de la ratification de la Charte : adoptée le 3 février 2009 par la douzième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Addis-Abeba, la

Charte a été communiquée aux pays en mars pour signature et ratification et a, à ce jour, été signée par 10 pays. Les mesures probables à prendre sont notamment :

- a) La sensibilisation en vue d'accélérer la signature et la ratification de la Charte grâce à :
 - i) l'examen des processus nationaux d'adhésion aux instruments juridiques internationaux tels que les traités ou les conventions internationales;
 - ii) l'identification des obstacles possibles à la ratification nationale des traités, en commençant par l'examen de l'état de l'adhésion des États membres aux traités de l'Union africaine;
- b) La proposition de mesures claires à entreprendre à tous les niveaux pour faciliter la ratification de la Charte par tous les pays; et
- c) La popularisation de la Charte en vue d'une meilleure appropriation par la communauté statistique africaine, et ce grâce à ce qui suit :
 - i. Demander aux Instituts nationaux des statistiques, en tant que coordonnateurs des systèmes statistiques nationaux, de faire connaître la Charte dans leurs pays respectifs par tous les moyens possibles;
 - ii. Élaborer une mise en page de la Charte qui sera utilisée comme document de référence pour sa popularisation;
 - iii. Encourager les centres de formation statistique à prévoir dans leurs programmes de faire connaître la Charte à leurs étudiants; et
 - iv. Mettre à profit les diverses réunions (de chefs d'État, de ministres, de députés) pour présenter la Charte;
- d) L'élaboration d'un guide pour une application effective de la Charte grâce à :
 - i. La mise en place d'un cadre méthodologique fondé sur les principes de la Charte et des stratégies nationales de développement de la statistique contenues dans le répertoire élaboré par PARIS21;
 - ii. L'élaboration de plans par les systèmes statistiques nationaux qui seront examinés avec les parties prenantes, plus particulièrement les utilisateurs; et
 - iii. L'identification des pays pilotes pour le premier examen par les pairs et la réalisation d'évaluations.

Débats sur les exposés

55. Les exposés ont été suivis d'un débat général, durant lequel les questions ci-après ont été soulevées :
- a) Étant donné les problèmes relatifs à l'état civil, il était crucial pour les pays de créer une synergie entre les activités de recensement et celles des systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état civil;
 - b) Il y avait lieu d'obtenir l'engagement politique des pays et des chefs de village en ce qui concerne l'application de l'enregistrement des faits d'état civil;
 - c) La recherche était nécessaire s'agissant des facteurs qui entravaient l'enregistrement des faits d'état civil. L'utilisation des TIC dans les activités liées à l'enregistrement des faits d'état civil était d'importance et les pays devaient partager leurs expériences respectives;
 - d) Une coordination efficace des statistiques agricoles ne pouvait être menée à bien qu'en faisant participer à cette activité toutes les parties prenantes aux niveaux national et sous-régional.

- Une couverture adéquate devrait être réalisée dans le domaine des statistiques de l'environnement, afin d'adapter la liste d'indicateurs de base de l'environnement;
- e) Les pays qui ont prévu de participer à la cinquième Conférence agricole qui se tiendra à Kampala en octobre 2010 étaient invités à consulter le site Web de la Conférence et d'établir les documents qu'ils présenteront à cette occasion;
 - f) Étant donné que le tarissement des ressources naturelles et les changements climatiques constituent des problèmes qui touchaient tous les pays, il y avait lieu d'examiner en détail le lien entre les changements climatiques et le développement économique ainsi que la nécessité d'harmoniser les indicateurs, de coordonner les activités de toutes les parties prenantes et d'avoir recours au savoir-faire nécessaire pour assurer la durabilité des systèmes environnementaux;
 - g) Plusieurs pays se sont dits disposés à ratifier la Charte africaine des statistiques et ont demandé davantage d'informations sur ce processus. PARIS21 a indiqué que la Charte africaine des statistiques avait été soumise à un examen par les pairs. Les parlements et les gouvernements devraient discuter des questions relatives au développement des statistiques nationales;
 - h) EUROSTAT a indiqué qu'elle aurait participé aux missions conjointes si la délégation de l'UE avait été informée à temps;
 - i) AFRISTAT a estimé que pour créer suffisamment de synergie entre la CEA et la BAD, davantage d'informations devraient être diffusées sur le cadre de référence des missions conjointes; et enfin
 - j) Il a été proposé de créer un groupe de travail sur l'inclusion sociale pour répondre aux besoins en matière de protection sociale.

Séance en groupes

VIII. Septième séance plénière : Rapports des groupes de travail

Rapport du Groupe de travail sur la gestion des données

56. Une vingtaine de participants ont assisté à la réunion. La CEA a présenté un résumé du Cadre de référence pour les fonctions de gestion des données dans le Centre africain pour la statistique en vue d'information en retour de la part des États membres et des partenaires. Le rôle de la géographie et des technologies géo-spatiales, notamment le SIG et le GPS dans toutes les étapes du processus statistique, notamment la conduite d'ateliers parallèles aux réunions ultérieures de StatCom-Afrique, a été examiné comme suit :

- a) Trois exposés techniques ont été faits par la CEA sur : i) les perfectionnements réalisés depuis StatCom-Afrique I; ii) l'application du répertoire géographique en cours de mise au point en collaboration avec l'UNGEEN; et iii) la plate-forme du réseau africain des connaissances statistiques. Le CAS devait :
 - i. Inclure dans ses activités tous les aspects de gestion des données, de leur collecte à leur échange par l'intermédiaire du site Web 2. 0;
 - ii. Faire des enquêtes de pays pour déterminer ceux ayant des bases de données (et les systèmes qu'ils utilisaient) en vue de recenser ceux qui avait besoin d'assistance pour exploiter les bases de données; et

- iii. Mettre en place des groupes d'experts pour examiner les divers systèmes et plateformes de bases de données et recommander de bonnes solutions avec les caractéristiques appropriées.

Rapport du Groupe de travail sur les indicateurs de développement

57. L'objectif principal du Groupe de travail est d'appuyer StatCom-Afrique dans ses efforts tendant à relever les défis auxquels étaient confrontés les pays africains en matière de suivi des OMD. Le Groupe de travail a convenu d'un certain nombre de prestations dont l'élaboration d'un mandat détaillé avant la fin de 2008. Le Groupe de travail était composé de représentants venant de neuf pays, de la BAD et de la CEA. Après avoir élu son bureau, le Groupe a examiné le mandat avant de recommander les mesures ci-après destinées à améliorer la mise au point et le suivi d'indicateurs de développement :

- a) Mener une étude sur les raisons qui feraient que les pays africains ne pourraient peut-être pas atteindre certaines cibles des OMD et préparer l'intégration d'objectifs/indicateurs de développement spécifiques à l'Afrique au-delà de 2015;
- b) Faire en sorte que la CEA et ses partenaires élaborent un guide sur la dérivation d'indicateurs de développement à partir de recensements de la population et d'enquêtes sur les ménages;
- c) Faire en sorte que les pays mettent en place des bases de données nationales qui devraient inclure des indicateurs relatifs aux OMD;
- d) Faire en sorte que la CEA et ses partenaires fournissent des ressources au Groupe afin de lui permettre de s'acquitter de son mandat (en ce qui concerne par exemple les ateliers, les réunions, les activités de consultant);
- e) Encourager la mise en place de coordinateurs et de comités de coordination pour les OMD; et
- f) Promouvoir une meilleure participation des autorités politiques nationales (gouvernement, Parlement, société civile) et du secteur privé au suivi des OMD.

Rapport du Groupe de travail sur les statistiques déclinées par sexe

58. Le Groupe de travail était composé de représentants venant de sept pays et de quatre organisations internationales. Les initiatives relatives aux statistiques déclinées par sexe ont été présentées par les institutions suivantes :

- a) CEA : Enquêtes sur les budgets- temps, un projet visant à aider les pays dans l'adoption du manuel mondial sur les enquêtes relatives au budgets- temps, avec le Ghana et Djibouti comme pays pilotes; la méthodologie sera utilisée en commun grâce au portail du réseau GESNET;
- b) Le programme de renforcement des capacités statistiques d'INWENT destiné à appuyer la formation dans la région : programme d'enseignement par l'Internet sur l'intégration d'une perspective déclinées par sexe dans les statistiques économiques (rendant compte du travail non payé et de la contribution des femmes au PIB),
- c) AFRISTAT : Le programme de travail pour 2011 - 2015 intègre les activités concernant l'égalité entre les sexes; AFRISTAT est membre du Groupe d'experts sur la production de recensements et d'enquêtes;
- d) Uganda-KCG-GS : Un forum où les parties prenantes et les partenaires peuvent discuter, faire des propositions, appuyer et traiter des questions, examiner les besoins et les problèmes relatifs au développement des statistiques déclinées par sexe, conformément aux DRSP et aux OMD;

- e) La BAD a établi une Unité de l'égalité des sexes pour fournir des conseils en la matière, intégrer une perspective déclinées par sexe dans toutes ses activités, en particulier dans les domaines prioritaires d'ADF II et assurer la formation dans tous les secteurs de la BAD en ce qui concerne l'intégration d'une perspective déclinées par sexe, dans divers aspects de ses activités; et
- f) Le Groupe de travail de StatCom-Afrique sur la parité (GWG) apportera son appui et fournira des conseils en ce qui concerne les questions relatives aux statistiques déclinées par sexe, les besoins et les défis, et ce conformément aux DRSP et aux OMD.

Rapport du Groupe de travail sur l'harmonisation des statistiques

59. Ce Groupe a examiné la stratégie concernant le développement et l'harmonisation du système statistique africain qui a été validé lors de la réunion des directeurs généraux des Instituts de statistiques nationaux de statistique, tenue le 10 décembre 2009 à East London (Afrique du Sud). Cette stratégie fournit au système statistique africain un cadre général permettant de :

- a) Produire des statistiques harmonisées pour la définition et la mise en oeuvre des politiques et programmes nationaux en Afrique;
- b) Assurer le suivi et l'évaluation des politiques de développement et d'intégration en Afrique;
- c) Renforcer la viabilité institutionnelle des systèmes statistiques en Afrique; et
- d) S'agissant de la mise en oeuvre de la stratégie, 12 groupes techniques spécialisés ont été identifiés. Trois commissions techniques seront établies pour valider le travail des groupes techniques. Les directeurs des BNS africains ont adopté les résultats du Comité et les ont soumis aux ministres africains chargés des statistiques.

Débat sur les exposés des Groupes de travail (Première partie)

60. Le projet de document concernant la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique portera les logos des trois institutions africaines, à savoir la CEA, la CUA et la BAD; quant à la version finale du document, elle sera signée par les chefs des trois organisations. Toutefois, le logo de la CUA sera apposé sur le document qui sera présenté aux chefs d'État et de gouvernement africains. Les apports devront être inclus dans les délais prévus. En conséquence, les propositions ci-après ont été faites :

- a) La nécessité de tenir des réunions conjointes entre StatCom-Afrique, les directeurs des Instituts nationaux de statistique et l'UA a été également soulignée. Le Comité africain de coordination des statistiques examinera la façon de synchroniser ces réunions;
- b) L'idée de faire faire des études par le Groupe de travail sur la gestion des données est bonne. Cela aidera à apprendre les meilleures méthodes pour prendre des décisions en connaissance de cause. Le rôle des CER dans la gestion des données n'est pas précisé et l'objectif du groupe de travail sur la gestion des données devrait être plus cohérent;
- c) La documentation mise à la disposition du Groupe de travail sur la parité n'est pas satisfaisante. La plupart des documents sont rédigés en français. Le Groupe compte de nombreux membres, ce qui risque de diminuer son efficacité. Des délais suffisants devraient être accordés pour faire les observations nécessaires sur ses activités;
- d) Un problème se pose au sujet du programme du Groupe de travail sur la parité. Il a été précisé que les indicateurs déclinées par sexe pouvaient être obtenus grâce à des questionnaires bien conçus dans le cadre des recensements et des enquêtes;

- e) En réponse à ces questions, il a été indiqué que la documentation fournie au Groupe de travail sur la parité était limitée, mais que l'on s'emploierait à diffuser des documents sur un site Web; le Groupe de travail continuera à enrichir la documentation; le cadre conceptuel et méthodologique sera mis au point, et le nombre des membres de ce Groupe de travail, qui est encore important, finira par se stabiliser;
- f) Il a été fait part de la nécessité de travailler sur les indicateurs relatifs à l'inclusion sociale et à l'unité du pays. Les indicateurs sur l'inclusion/exclusion sociale pourront être examinés et une décision sera prise concernant, soit le groupe de travail qui les utilisera, soit la création d'un nouveau groupe de travail;
- g) Il y a lieu d'examiner la question de l'inclusion/exclusion sociale, en relation avec la question de l'égalité des sexes. L'inclusion sociale peut être également examinée par le Groupe de travail sur le secteur informel. L'étude des relations sociales en Afrique est cruciale pour l'intégration du continent, aussi les gouvernements devraient-ils s'engager à traiter cette question. Il est nécessaire d'examiner ce sujet avant de décider du groupe qui en sera chargé; les résultats de l'étude seront présentés à la prochaine réunion de StatCom- Afrique;
- h) Le Cap-Vert a fait savoir que la projection démographique était prête. Toutefois, cette projection diffère des projections établies par les organisations des Nations unies. Il a été indiqué que les organisations internationales devraient utiliser les données du pays qui sont disponibles;
- i) Les normes internationales doivent être appliquées dans la mise au point des indicateurs. La Division de statistique de l'ONU a informé la réunion qu'un guide sur les OMD et les indicateurs de développement était en cours d'élaboration. Ce guide pourrait être utilisé afin d'éviter les doubles emplois. Le titre exact de ce guide sera communiqué ultérieurement;
- j) Il y a deux groupes de travail sur les indicateurs de développement. Le Comité africain de coordination des statistiques devrait examiner cette question et coordonner leurs activités;
- k) La CUA a fait savoir qu'un rapport sur la mise au point d'indicateurs avait été établi dans le cadre de la réunion du Caire. Les pays devaient établir un rapport à mi-parcours sur cette question. La CUA et la BAD devaient examiner le rapport sur les indicateurs relatifs aux OMD. Les deux groupes de travail doivent travailler ensemble;
- l) Le Groupe de travail sur les OMD n'est pas suffisamment informé à propos de la réunion du Caire sur les indicateurs. Il a été demandé que le guide sur les indicateurs de développement élaboré par la Division de statistique de l'ONU soit largement diffusé;
- m) Afin de mettre en œuvre la stratégie nationale de développement de la statistique, les pays devraient collaborer avec les organisations internationales. Ils devraient également disposer des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie. Les pays ayant demandé l'harmonisation des activités, cette question a été soulevée dans diverses réunions, telles que celles du Mali (2006), du Rwanda (2007), de la Côte d'Ivoire (2008), et d'Afrique du Sud (2009);
- n) il y a lieu d'intégrer les activités de formation et de promouvoir l'intégration des centres de formation statistique. Le micro-financement pourrait être proposé pour une période de courte durée et les questions le concernant pourraient être confiées à des groupes de travail spécialisés.

Rapport des séances des groupes de travail (deuxième partie)

Rapport du Groupe de travail sur le secteur informel

61. Le Groupe de travail sur le secteur informel en Afrique était composé de 20 pays ayant tous exprimé le souhait de prendre part aux activités du Plan d'action pour la période 2010 - 2012. AFRISTAT et le Centre

africain pour la statistique (CAS) de la CEA ont présenté le projet de plan d'action axé sur la mise en œuvre des enquêtes nationales portant sur plus d'une question (emploi/secteur informel) dans les pays pilotes, en vue de produire un bilan annuel sur l'emploi, ainsi qu'un compte satellite de l'économie informelle. Le Centre africain pour la statistique de la CEA a présenté le mandat du Groupe de travail en soulignant les points suivants :

- a) Le contexte de l'établissement du Groupe de travail sur le secteur informel;
- b) Les activités à mettre en œuvre au plan régional;
- c) Les critères pour la sélection des pays pilotes illustrant les réalités de la région;
- d) Les participants ont adopté le projet de plan d'action élaboré par AFRISTAT et le Centre africain pour la statistique de la CEA, sous réserve de l'incorporation des amendements suivants :
 - i) L'inclusion des suggestions des pays dans la liste des activités;
 - ii) L'harmonisation des principes directeurs du mandat avec ceux du Plan d'action, et
 - iii) L'utilisation des matrices de l'apport de travail dans l'établissement de la comptabilité nationale.
- e) Les pays membres du Groupe ont fait savoir qu'ils avaient besoin d'une note technique sur les récentes innovations méthodologiques concernant les enquêtes mixtes enquête sur la main-d'œuvre ou enquête emploi (LFS)/ secteur informel) pour une organisation rapide de l'assistance technique en leur faveur.

Rapport du Groupe de travail sur la formation statistique (AGROST)

62. Vingt-quatre participants venant de 19 pays africains et de quatre organisations internationales se sont inscrits pour la réunion présidée par PARIS21 dont InWent a établi le rapport. Le programme fournissait des informations de base sur la mission d'AGROST qui a commencé en 2009 en établissant son secrétariat permanent et son financement; et le programme de travail pour la période 2010 - 2011 définissant les niveaux et les types de formation. La plupart des participants ont convenu que le secrétariat permanent devrait être placé immédiatement sous les auspices de la CEA; le financement accordé par plusieurs donateurs (partenaires financiers et techniques) la CEA était déjà en place, mais ne pouvait pas être disponible dans le court terme; les participants attendaient de la CEA qu'elle trouve une solution de façon qu'AGROST puisse commencer ses activités. Les tâches ci-après ont été ajoutées à la liste des activités proposées, établie à Bujumbura en juin 2009 :

- a) Analyse de l'appui apporté par divers partenaires financiers et techniques au titre de différents niveaux et méthodes de renforcement des capacités statistiques;
- b) Création de centres nationaux de formation statistique et leur incitation à former davantage de formateurs; et
- c) Définition des différents niveaux et types de formation.

Rapport du Groupe de travail sur la comptabilité nationale

63. Les 15 membres (11 pays, 4 organisations internationales) du Groupe africain sur la comptabilité nationale ont tenu des séances entre le 18 et le 20 janvier pour mettre la dernière main à la stratégie africaine pour la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008. Après son examen et son approbation par StatCom-Afrique, le projet de stratégie serait présenté au Conseil des gouverneurs pour examen et

financement par les partenaires. Des questions ont été soulevées en ce qui concerne : a) l'efficacité du Système africain de comptabilité nationale, b) la dénomination des diverses formes de comptabilité nationale selon la période de production, c) le profil des spécialistes de la comptabilité nationale, d) le nombre annuel de stagiaires, e) la nécessité de disposer d'une période de transition pour la mise en œuvre du Système africain de comptabilité nationale, f) la pertinence de l'analyse de la comptabilité nationale, et g) la nécessité d'établir une classification révisée des activités et des produits. Il s'agit notamment des activités suivantes :

- a) Suivi et établissement de rapports : toutes les activités mises en œuvre font l'objet d'un suivi et d'une évaluation effectués dans les délais prescrits. Les parties prenantes pour chaque activité doivent être connues. Le Groupe africain sur les statistiques de la comptabilité nationale (AGNA) établira des rapports semestriels à soumettre aux organes régionaux de coordination des statistiques, à savoir le Comité africain de coordination des statistiques et le bureau de StatCom-Afrique : L'AGNA établira tous les deux ans un rapport sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008, qui sera présenté à StatCom-Afrique;
- b) Mécanismes de coordination pour la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 en Afrique : la coordination est confiée à la BAD. Les cinq communautés économiques régionales feront office de coordonnateurs sous- régionaux et AFRISTAT assumera le rôle de conseiller technique;
- c) L'AGNA a recommandé que les activités relatives à l'organisation des ateliers, à la formation et à l'établissement de manuels soient menées par la CEA en collaboration avec AFRISTAT, alors que la CUA jouera un rôle de premier plan dans les activités de sensibilisation; et
- d) Mise en œuvre aux niveaux national, sous-régional et régional : l'examen a offert une bonne occasion de débattre de : i) la pertinence des indicateurs de résultats, et ii) les risques hypothétiques et les mesures visant à les limiter. S'agissant du calendrier, il a été demandé aux participants de proposer une période suffisante pour chaque activité et de désigner les organisations susceptibles d'entreprendre ou d'appuyer ces activités.

Débats sur les exposés (deuxième partie)

64. La deuxième partie des exposés a été suivie d'un débat général sur :

- a) L'idée de créer un système africain de comptabilité nationale, d'entreprendre des travaux de recherche et de mise en place d'une comptabilité nationale et de faire participer les centres de recherche aux activités de comptabilité nationale;
- b) Les pays africains étant à différentes étapes de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale, il y avait lieu de mettre au point un système de comptabilité nationale tenant compte des particularités africaines. L'Afrique était à la traîne en matière de mise en œuvre du système de comptabilité nationale et devait en accélérer le rythme;
- c) La délégation française était en faveur des recommandations des pays appuyant le système africain de comptabilité nationale et a souligné la nécessité de travailler à l'harmonisation des statistiques, en indiquant qu'il n'était pas bon pour l'Afrique d'avoir des systèmes de comptabilité nationale différents;
- d) Le Groupe de travail sur la comptabilité nationale a fait savoir que, nonobstant le problème de prendre en compte les particularités de l'Afrique, il était résolu à mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale de 2008. Étant donné ses besoins particuliers, l'Afrique poursuivrait jusqu'à 2012 la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2009 et ses pays devaient utiliser un logiciel commun du Système de comptabilité nationale de 2008;

- e) D'autres pays africains ont demandé d'être inscrits sur la liste des pays pilotes en ce qui concerne le secteur informel;
- f) Le bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord a indiqué que les activités de formation devaient être élaborées afin de tenir compte des questions émergentes et de la formation du personnel de niveau moyen aux méthodes statistiques;
- g) Le représentant de la CUA a fait savoir que la réunion d'East London (Afrique du Sud) avait examiné la question du renforcement des capacités. Le rapport de ladite réunion et le travail accompli par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique n'ont pas été examinés par l'AGROST;
- h) Il a été estimé que l'AGROST devait être clair en ce qui concerne les offres en matière de formation et l'établissement de centres nationaux de formation. La question de la nécessité de réinstaller le programme de formation statistique pour l'Afrique à la CEA a été également soulevée ainsi que la nécessité d'utiliser des logiciels pour le renforcement des capacités; et
- i) Il ne devrait pas y avoir de dissociation entre les statistiques et la planification aux niveaux national et régional et les divisions de la CEA devraient être les premières à le faire.

IX. Huitième séance plénière : Objectifs du Millénaire pour le développement

65. Deux exposés ont été faits, le premier concernant l'amélioration de l'établissement de rapports sur les Objectifs du Millénaire pour le développement et le second sur le suivi du développement au-delà de 2015.

Examen des perspectives régionales par le CAS

66. Un examen des initiatives en cours en appui des activités du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis par les pays africains dans la réalisation des OMD a permis de faire le bilan suivant :

- a) Au cours de ces dernières années, les pays africains ont organisé des recensements et mené des enquêtes aux fins du suivi des indicateurs de développement, notamment ceux des OMD, d'une part, et d'autre part de l'amélioration de leur système statistique national grâce à une stratégie nationale cohérente en matière de développement de la statistique. L'une des conclusions de cet examen est que les pays africains ne pourront pas réaliser certains des OMD;
- b) Le processus international de collecte et de communication d'informations utilisées pour le suivi des OMD était une initiative louable qui a permis la coopération entre des partenaires comme les producteurs nationaux, les organisations régionales et internationales et, en fin de compte, la constitution de la base de données de la Division de statistique de l'ONU. À cet égard, la réunion du Groupe d'experts inter-institutions sur les indicateurs des OMD a joué un rôle central dans le bon fonctionnement du processus de suivi des progrès dans la mise en œuvre des OMD;
- c) L'examen a permis également de faire le bilan des activités entreprises par le Groupe de travail. Après son établissement par StatCom- Afrique I en 2008, le Groupe a mis au point les tâches qui déterminent son mandat pour l'examen de toutes les questions et problèmes relatifs à la collecte et à la compilation des données, notamment les instruments pour leur collecte, les autres sources d'information, les définitions, les méthodologies, les systèmes de communication des données et le renforcement des capacités, ainsi que tous les problèmes qui contribuaient au manque de cohérence entre les chiffres nationaux et internationaux et les lacunes en matière de données;

- d) En tant que secrétariat du Groupe, la CEA a veillé à ce qu'au moins trois pays africains assistent à toutes les réunions que tient le Groupe d'experts inter-institutions tous les six mois. En outre, des études ont été effectuées en vue d'évaluer l'étendue des problèmes posés aux pays africains par le manque de cohérence des données et les lacunes qu'elles comportent. À cet égard, la CEA et la BAD ont élaboré un cadre général pour améliorer la qualité des données relatives aux OMD, à leur disponibilité et à leur communication. De même, des études de cas sur l'évaluation du manque de cohérence entre les données nationales et celles de sources internationales et sur les solutions possibles ont été menées dans six pays africains, à savoir l'Ouganda et l'Éthiopie (par le CAS), le Burkina Faso et le Sénégal (par AFRISTAT), le Libéria (par la Division de statistique de l'ONU, le DFID et le CAS) et la République - Unie de Tanzanie (par la Division de statistique de l'ONU et le DFID). D'autres initiatives destinées à renforcer la capacité des pays africains en matière de suivi des OMD comprenaient le Programme de formation statistique, et l'Annuaire statistique africain et la base de données communs.

Il importait d'examiner les facteurs ci-après qui contribuent au manque de cohérence entre les données et aux lacunes qu'elles comportent :

- a) Définitions et spécifications; insuffisance des estimations tirées d'enquêtes par sondage; insuffisance en matière de couverture; années de référence; différences entre les méthodologies; différences entre les estimations de la population; ajustements opérés dans le cadre des OMD; fréquence des mises à jour; périodicité des enquêtes par sondage; et priorités nationales; et
- b) S'agissant de la voie à suivre, le CAS a prévu de produire un guide sur les dérivations des OMD à partir de recensements de la population et d'enquêtes sur les ménages et de mettre en œuvre, conjointement avec la Division de statistique de l'ONU et les autres commissions régionales un projet de compte pour le développement relatif aux OMD. Par ailleurs, les réunions et les ateliers des groupes d'experts étaient planifiés en vue de renforcer les capacités nationales en matière de suivi des OMD et d'établissement des rapports les concernant. La Commission voudra peut-être apporter des conseils sur la manière d'appuyer les pays en matière d'amélioration du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des OMD.

Présentation d'une étude sur le suivi du développement au-delà de 2015

67. M. Moubarak Lo a fait un exposé détaillé et théorique sur le suivi du développement au-delà de 2015, qui s'appuie sur un rapport d'étude comprenant une proposition et une recommandation sur la nécessité d'appuyer et d'encourager les travaux de recherche et les études sur les OMD et leurs incidences sur le développement en général. Il a également soulevé d'importantes questions qui ont servi de base et de justification à ses recherches, à savoir pourquoi l'Afrique ne se développe pas par rapport aux autres continents et pourquoi les crises économiques ont rendu beaucoup plus difficile la réalisation des OMD. Les nouvelles théories économiques ont montré que les OMD actuels ne pouvaient pas résoudre tous les problèmes de développement, en particulier, ceux qui intéressent les Africains. À cet égard, les OMD ne couvrent que 15 à 20% des aspects économiques, le reste étant dominé par les questions sociales. Il a en outre estimé que les aspects institutionnels et physiologiques n'étaient pas bien couverts. Après avoir décrit les niveaux de développement des pays et utilisé les données empiriques tirées de quelques indicateurs, il a proposé de prendre comme futur thème de recherche la « qualité des dirigeants politiques », le principal facteur décisif de développement.

Questions soulevées pendant les débats

68. En réponse aux données présentées, certains participants ont fait observer qu'elles n'étaient pas conformes aux rapports officiels. Ils ont contesté la base théorique de l'exposé, mais la plupart d'entre eux se sont félicités de l'étude et ont proposé de l'améliorer davantage en utilisant des données récentes. En outre, le représentant d'EUROSTAT a proposé de partager des études semblables comme en Europe. Le problème de la transparence et de la disparité entre les données de source internationale et nationale est cité comme le principal obstacle qu'il fallait lever pour améliorer le suivi des OMD en Afrique. Il faudrait également instaurer le dialogue entre les organismes internationaux et régionaux, d'une part, et les pays pauvres, d'autre part, pour élaborer une stratégie permettant d'harmoniser les mesures et les méthodes.

X. Dixième séance plénière : questions statutaires

Rapport sur les questions statutaires

69. La CEA a présenté un résumé du Rapport sur ses activités statistiques pendant la période biennale 2008-2009 et du programme de travail du CAS pendant la période biennale 2010- 2011. Cet exposé avait pour objet de présenter de façon succincte la mise en œuvre des activités statistiques à la CEA pendant la période allant de janvier 2008 à janvier 2010 et d'obtenir la contribution des pays et des partenaires.

70. Mise en œuvre du programme de travail pendant la période biennale 2008-2009 :

- a) Le CAS a mené plusieurs activités pendant la période biennale 2008-2009 en vue d'accroître les capacités des pays africains à élaborer des données économiques et démographiques essentielles pour le suivi des OMD. Ces activités de renforcement des capacités comprenaient l'assistance technique et l'organisation d'ateliers. Le Centre a également recueilli des données de qualité des pays pour l'établissement de l'annuaire statistique africain et de bases de données. Il s'agit de 29 activités programmées ainsi que d'autres activités au titre du Compte pour le développement et de la coopération technique;
- b) Conformément à la recommandation de StatCom I et du quatrième Symposium africain pour le développement de la statistique, l'accent a été mis sur l'appui à la participation des pays africains à la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010 : deux réunions de groupes d'experts ont été convoquées - l'une sur la planification et l'énumération du recensement et l'autre sur le traitement des données tirées du recensement. En outre, le Centre a organisé quatre ateliers en français et en anglais pour diffuser largement les manuels.
- c) Deux publications isolées de la période biennale précédente ont été également parachevées, à savoir le manuel CEA/DSNU sur les statistiques économiques de base en Afrique (BES octobre 2009) et l'étude sur la mesure du secteur et de l'emploi informels (juillet 2009). En ce qui concerne les publications périodiques, le Centre a publié l'Annuaire statistique africain 2008 et l'Annuaire 2009, une publication commune de la CEA, de la BAD et de la Commission de l'Union africaine;
- d) Le CAS a également élaboré du matériel de promotion, notamment des affiches, des communiqués, des CD et des DVD pour contribuer à la célébration de la Journée africaine de la statistique qui se déroule le 18 novembre de chaque année. Dans le cadre de la Journée africaine de la statistique de 2008, l'accent a été mis sur le rôle de la statistique face au

problème de l'accroissement des prix des denrées. Dans l'édition de 2009, l'accent est mis sur l'importance que revêtent l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil pour appuyer le développement afin de contribuer à la réalisation des OMD en Afrique.

71. Grandes lignes du programme de travail du CAS pour la période biennale 2010-2011 :

- a) Le CAS continuera à mener ses activités habituelles, par : le mécanisme intergouvernemental (StatCom-Afrique II) chargé d'étudier les activités du Centre, la publication annuelle de l'Annuaire statistique (en 2010 et 2011), les services fonctionnels au Symposium africain (2010 et 2011), l'élaboration et la fourniture de matériel de promotion pour la célébration de la Journée africaine de la statistique (2010 et 2011) et la réunion des partenaires et des pays au titre du FASDEV 2011;
- b) En d'autres termes, un plan d'action (2010-2012) concernant le suivi intégré du secteur informel et de l'emploi informel en Afrique est élaboré actuellement en collaboration avec AFRISTAT. Des enquêtes mixtes se dérouleront dans cinq pays pilotes au cours de la période biennale 2010-2012; cette phase sera suivie par des interventions dans d'autres pays qui en feront la demande, à partir de 2012.
- c) Outre les activités récurrentes, conformément aux questions nouvelles soulevées par les pays, les communautés économiques régionales et la Commission de l'Union africaine, le programme biennal pour la période 2010-2011 mettra également l'accent sur l'harmonisation des statistiques pour contribuer à l'intégration régionale, à la réalisation d'une union douanière, à la création de zones de libre-échange et de monnaie commune dans les sous-régions. Le CAS apportera son concours en élaborant trois manuels sur l'harmonisation des statistiques de la comptabilité nationale, la comparabilité des PIB et l'harmonisation du PCI (IPCH), par des services de consultation, la validation de deux réunions de groupes d'experts, de quatre ateliers et de stages de formation pour diffuser ces manuels;
- d) Les activités de la CEA sont plus conformes aux conclusions de l'étude sur l'harmonisation de la statistique réalisée par la CUA et le Groupe africain sur la comptabilité nationale. Compte tenu des nouvelles questions, le CAS fournira également une assistance technique et organisera des ateliers sur les statistiques agricoles, les changements climatiques et les statistiques de l'environnement pendant la période biennale 2010-2011.

72. Ressources employées pour exécuter les activités statistiques à la CEA

Au cours de la période biennale 2008-2009, les fonctions statistiques ont été relancées à la CEA, par la création de six autres postes de professionnels pour le CAS, le doublement du nombre professionnels, l'augmentation des ressources financières au titre du budget ordinaire et au titre des ressources extrabudgétaires. Outre le personnel permanent, deux conseillers régionaux ont été recrutés par le CAS en 2009, pour les enquêtes auprès des ménages (dont un fonctionnaire en détachement au titre de la coopération française) et en ce qui concerne l'enregistrement et les statistiques des faits d'état civil, un fonctionnaire du FNUAP/CEA.

73. Enseignements tirés et domaines à améliorer :

- a) Le CAS apporte aux pays une assistance en organisant des réunions et des ateliers, en fournissant une assistance technique et du matériel pour mener des opérations statistiques et des activités de plaidoyer. Par conséquent, un nombre croissant de pays seront mieux équipés

pour compiler et transmettre les données statistiques, conformément aux normes internationales;

- b) En raison de la demande de statistiques de plus en plus forte et de l'élargissement de son mandat, le CAS a répondu à la demande, en intensifiant la collaboration et le partenariat. Les activités de renforcement des capacités et la collaboration ont permis de répondre à la demande de statistiques de qualité, faisant autorité nécessaires pour l'élaboration de l'annuaire statistique.

74. Questions soumises à l'examen de StatCom-Afrique-II :

Le rapport est un résumé des activités du CAS; d'autres détails se trouvent dans le Bulletin d'information statistique africain, publication trimestrielle du CAS. Le Comité voudra peut-être donner son point de vue et formuler des recommandations sur les questions suivantes :

- a) Exécution et produits programmés depuis la dernière réunion de StatCom (janvier 2008-janvier 2010);
- b) Proposition tendant à améliorer la mise en œuvre du programme de travail pendant la période biennale 2010-2011, notamment la date et le lieu, la collaboration éventuelle et toute assistance à manifestations;
- c) Autres activités découlant des questions nouvelles telles que les changements climatiques et les systèmes d'information avancés qui peuvent être considérées comme faisant partie intégrante du programme de travail pour la période biennale 2010-2011.

Préparatifs de la prochaine session de la Commission de statistique de l'ONU

75. Même si StatCom-Afrique ne se réunit qu'une fois tous les deux ans, les informations continueront d'être analysées par les groupes de travail, qui feront régulièrement rapport au Symposium africain pour le développement de la statistique (SADS).

Étant donné que l'ordre du jour de la réunion est fixé un an à l'avance, les pays africains doivent participer aux séances de travail. La réunion de la Commission de statistique de l'ONU sera précédée de la réunion inter-secrétariat sur la comptabilité nationale.

Le Président a informé les participants de la réunion de la Commission de statistique et des manifestations parallèles. Les pays africains devraient se préparer pour examiner comme il convient les questions à l'ordre du jour de cette réunion. Il a encouragé les Africains à se préparer pour la réunion et à y être fortement représentés.

Plus de 140 pays, dont 36 pays africains ont participé à la quarantième session de la Commission de statistique de l'ONU. La Division de statistique de l'ONU a indiqué que les partenaires étaient convenus de parrainer des pays. Les lettres d'invitation aux réunions de la Commission de statistique sont envoyées par l'intermédiaire des missions permanentes des pays à New York, une copie étant adressée aux directeurs des Instituts nationaux de statistique. À ce jour, beaucoup de réponses n'ont pas été reçues. La Division de statistique de l'ONU a conseillé aux Africains de définir des positions communes à cette réunion pour influencer sur le résultat de la réunion et a cité l'exemple de l'Afrique du

Sud à la réunion précédente. En outre, la Division de statistique a indiqué qu'il importait d'être bien organisé pendant la réunion, car celle-ci ne durait que trois jours et demi.

La Division de statistique a indiqué que son Directeur a contribué à l'accroissement de la participation des pays africains aux réunions de la Commission de statistique et demandé aux participants de se préparer pour la prochaine réunion de cette Commission, qui se tiendra en février 2010. Il a été indiqué que la CEA et le bureau de StatCom-Afrique participeraient à la réunion. Si les délégations africaines veulent se réunir avant la réunion de la Commission de statistique pour définir une position commune, la Division de statistique a promis de prendre les mesures nécessaires pour leur trouver des locaux à cet effet.

Pour le représentant d'AFRISTAT, il était maintenant un peu tard pour se préparer pour la réunion de la Commission de statistique. Les pays africains doivent, à l'avenir, se préparer pour apporter une contribution positive et il a proposé que des débats sur les réunions de la Commission de statistique se tiennent à StatCom-Afrique afin de définir une position commune.

Le représentant de la Banque mondiale a indiqué que l'un des objectifs de StatCom-Afrique est de bien représenter l'Afrique aux réunions de la Commission de statistique. Pour ce faire, il convenait de lire, avant tout, un article publié dans le Journal statistique africain de mai 2009.

Le représentant de la France a invité les participants à la réunion à mieux se préparer pour la réunion de la Commission de statistique, étant donné que l'ordre du jour et les documents sont déjà affichés sur le site Web de la Division. En outre, il a indiqué que les partenaires devraient fournir, par avance, aux pays des informations sur le financement.

Le mandat de StatCom-Afrique tient compte des thèmes qui seront examinés à la Commission de statistique et au Symposium africain pour le développement de la statistique. Il convient de définir la position africaine en ce qui concerne les questions nouvelles telles que l'environnement et les changements climatiques. Les questions concernant le climat n'ont pas été examinées, comme il convient, au sommet de Copenhague et il faut habiliter la CEA à intervenir sur ces questions.

Enfin le Président a rappelé aux participants de se préparer pour la prochaine réunion de la Commission de statistique et encouragé tous les pays à y participer. Il a également insisté sur la nécessité de tenir une réunion avant celle de la Commission de statistique afin de définir une position commune.

Débats sur les exposés

76. Le représentant d'EUROSTAT a indiqué que la stratégie nationale de développement de la statistique se trouve maintenant à la phase de mise en œuvre. Il a également fait savoir qu'il fallait harmoniser le PIB et l'inscrire dans le cadre du projet « Système de comptabilité nationale en Afrique ».

Le représentant de la BAD a indiqué que le manuel sur la comptabilité nationale serait élaboré. Le manuel sera adapté au contexte africain et comprendra également des observations.

Le représentant de la Banque mondiale a été invité à fournir des informations sur les questions nouvelles. La question de l'inclusion sociale est renvoyée au Comité africain de coordination des statistiques; les Instituts nationaux de statistique devraient mieux répondre aux besoins en matière de planification. Une étude sera effectuée pour tirer des leçons de la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique et pour établir des critères d'évaluation dans ce domaine.

Le représentant du Centre de formation statistique d'Afrique de l'Est a indiqué que les systèmes statistiques nationaux étaient aux prises avec des problèmes; dans certains pays, ces systèmes n'avaient pas encore créé des services statistiques dans les ministères techniques et les bureaux régionaux, et les bureaux ne disposaient pas parfois des ressources financières et humaines nécessaires.

Le représentant de l'Institut statistique international a estimé que la cinquante-septième session de l'ISI tenue à Durban (Afrique du Sud) a été couronnée de succès et il a informé les participants que la prochaine session se tiendrait à Dublin (Irlande) en 2011. Il a encouragé les participants à élaborer des documents de qualité pour cette session, les jeunes statisticiens à apprendre des autres plus expérimentés et le CAS à apporter son concours à cet égard.

Le représentant de la CEA a indiqué que l'évaluation du Symposium africain pour le développement de la statistique a permis de tirer, tout de suite, des leçons de l'expérience et de déterminer la procédure à suivre à l'avenir. Les formations indiquées dans les activités du CAS relèvent du budget ordinaire seulement; les autres activités sont fonction de la demande des pays et des institutions.

Le représentant de la France a demandé pourquoi le nombre de réunions/ateliers qui se tenaient dans les pays francophones était si peu élevé. Le représentant d'AFRISTAT a indiqué que, concernant le programme de la CEA pour la période biennale 2010- 2011, il voulait participer à l'harmonisation de la comptabilité nationale et des statistiques relatives aux prix. Il a également souhaité participer à l'élaboration de la méthodologie.

Les pays ont été invités à créer des conseils consultatifs, car ces derniers peuvent, par leurs conseils, apporter une contribution inestimable aux Instituts statistiques nationaux, aux ministères et aux parlements. Le CAS doit mettre l'accent sur le renforcement des capacités dans son futur programme. La CUA pourrait jouer un rôle en menant des activités de plaidoyer en faveur de la statistique.

La CEA a indiqué qu'elle avait envoyé des missions dans les pays. Elle mène certaines activités dans le cadre du budget ordinaire et de l'assistance technique. L'assistance technique est fournie à la demande des pays. La CEA a effectué des missions conjointes avec des partenaires tels que la BAD, PARIS21, etc., ce qui prouve qu'elle entretient de bonnes relations avec ses partenaires. Le conseiller régional du CAS aide actuellement les pays à élaborer leur stratégie nationale de développement de la statistique et a effectué de nombreuses missions dans la zone. La CEA donnera suite à toute demande qu'un pays lui adressera. Les activités de plaidoyer sont menées par le biais du Symposium africain pour le développement de la statistique, ce qui a eu pour résultat la participation des pays à la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010. S'agissant de la Journée africaine de la statistique, les thèmes sont choisis en consultation avec les pays. La CEA célèbre également la Journée avec les pays.

Nombre de pays ont élaboré leur stratégie nationale de développement de la statistique. Maintenant, ces pays doivent passer à la mise en œuvre.

En ce qui concerne l'organisation des réunions/ateliers, il y a un déséquilibre. Les pays lusophones se plaignent également de cette situation. L'organisation des réunions en dehors d'Addis-Abeba permettrait également de sensibiliser l'opinion à la statistique. La CEA pourrait organiser une réunion dans tout pays qui en ferait la demande. Cependant, les problèmes liés au transport, aux services linguistiques, etc., risquent d'être un obstacle à l'organisation d'une réunion. La raison pour laquelle nombre d'ateliers sont organisés dans les pays anglophones tiendrait au fait que les invitations proviennent de ces pays et cela a entraîné un certain déséquilibre.

Date et ordre du jour proposés pour la troisième réunion de StatCom-Afrique

77. L'ordre du jour provisoire de la réunion de StatCom-Afrique III qui se tiendra en janvier 2012 a été présenté. La réunion se tiendra au siège de la CEA à Addis-Abeba (Éthiopie).

Débat sur l'ordre du jour provisoire

78. Le représentant d'AFRISTAT a indiqué que le temps consacré aux débats des groupes de travail n'était pas suffisant. Il faut consacrer plus de temps à l'examen des questions et des futurs plans : il n'est pas nécessaire de tenir une session distincte sur le cadre stratégique régional de référence. Cette question pourrait figurer dans un autre ordre du jour; il convient de consacrer le temps nécessaire à l'examen des questions à l'ordre du jour de la session de la Commission de statistique pour définir une position commune.

Les pays ont estimé qu'il fallait renforcer le processus de StatCom-Afrique; harmoniser un grand nombre d'initiatives; faire la synthèse des rapports des groupes de travail, utiliser, comme pilier, le mandat de StatCom-Afrique.

Le représentant de la Banque mondiale a indiqué qu'il fallait créer un organe chargé de coordonner une position commune africaine à la réunion de la Commission de statistique quand StatCom-Afrique ne tient pas sa réunion (la Commission de statistique se réunit chaque année alors que StatCom-Afrique se réunit tous les deux ans).

La statistique et la cartographie doivent aller de pair et la CEA doit en assurer le suivi. Il a été proposé de tenir une session sur le SIG en marge de la réunion de StatCom-Afrique.

Les associations de jeunes statisticiens et les associations de statisticiens devaient continuer d'être admises en qualité d'observateurs aux réunions de StatCom-Afrique.

Il a été proposé d'étudier l'ordre du jour de la Commission de statistique et de demander aux groupes de travail et au Comité africain de coordination des statistiques d'apporter leur contribution. La réunion inter-secrétariat sur la comptabilité nationale devrait se tenir.

La formation et les financements n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière. Il convient d'augmenter les fonds destinés à la formation. Les Instituts nationaux de statistique ne disposent pas de ressources humaines suffisantes en raison du manque de fonds.

Il convient de faire remarquer à StatCom-Afrique que les représentants de l'Afrique doivent participer aux travaux de la Commission de statistique de l'ONU.

La Division de statistique de l'ONU a indiqué que le bureau de la Commission de statistique de l'ONU est habilité à modifier l'ordre du jour. Elle a indiqué qu'elle donnerait au CAS la liste des participants africains. Les membres africains de droit de la Commission de statistique de l'ONU sont les pays suivants : Cameroun, Soudan, Togo et République démocratique du Congo. L'ONU prendra en charge les frais de transport par avion des membres de droit, mais ne leur versera pas d'indemnités journalières. Il est indiqué que la CEDEAO versera des indemnités journalières à ses membres.

L'Association des jeunes statisticiens a indiqué que l'Afrique du Sud assure une formation statistique aux élèves de l'enseignement primaire. StatCom-Afrique doit appuyer ces programmes. Les pays doivent suivre l'exemple de l'Afrique du Sud.

Certains pays ont voulu savoir comment les groupes de travail s'acquitteront de leurs tâches au cours des deux prochaines années. Les Instituts nationaux de statistique doivent former des statisticiens assistants et accorder des bourses aux statisticiens pour une formation universitaire supérieure.

Questions diverses

79. L'accent a été mis sur l'importance des activités de plaidoyer, par exemple, le financement des projets universitaires tendant à créer des programmes du niveau de la maîtrise en statistiques.

La Division de statistique de l'ONU a instamment demandé aux directeurs des Instituts nationaux de statistique et aux chefs de services statistiques de participer à la prochaine réunion de la Commission de statistique de l'ONU.

XI. Dixième séance plénière : Clôture de la réunion

80. La réunion a examiné et amendé le projet de recommandations présenté par le Rapporteur de StatCom-Afrique II. Elle a adopté les résolutions énoncées ci-après.

M. Abdoulie Janneh, Secrétaire exécutif de la CEA a clos la deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique, qui a rassemblé des statisticiens, des responsables politiques, des associations statistiques nationales, des représentants d'équipes DRSP, de centres de formation statistique, d'universités, de jeunes statisticiens, des communautés économiques régionales et de partenaires techniques et financiers et a donné lieu à des débats particulièrement animés portant sur de nombreuses questions.

Le programme établi par le CAS s'articulait autour des activités des groupes de travail et il était bien stimulant de se rendre compte de ce qui a été réalisé dans une période relativement courte par les différents groupes : des stratégies pour la comptabilité nationale, l'harmonisation des statistiques au service de l'intégration régionale. C'est pourquoi l'appel lancé aux partenaires techniques et financiers pour qu'ils appuient les groupes dans l'exécution de leurs activités a été réitéré.

Les rapports établis par les différents groupes et les débats tenus sur un certain nombre de questions ont montré que des progrès avaient été accomplis en matière de coordination des activités statistiques

sur le continent. Néanmoins, un certain nombre de questions portant sur la promotion de la coordination, comme l'ont demandé certains des participants, n'ont pas été traitées.

Pour conclure, Le Secrétaire exécutif de la CEA a noté que le partenariat avait été essentiel pour ce qui était d'organiser et de mener à bien les travaux de la deuxième réunion de StatCom-Afrique.

Conclusions et recommandations de la deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique II)

Préambule

a) *Reconnaissant que* le thème de cette deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique, à savoir «Mobiliser les ressources financières et techniques en vue du suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays africains», est opportun au moment où nous préparons le deuxième examen quinquennal sur la réalisation des OMD,

b) *Prenant en considération* les rapports émanant des sept groupes de travail, sur i) la gestion des données, ii) les indicateurs du développement, iii) les statistiques ventilées par sexe, iv) le secteur informel, v) la comptabilité nationale, vi) la formation statistique, et vii) l'harmonisation des statistiques à l'appui de l'intégration économique,

c) *Prenant en considération* d'autres questions en suspens et émergentes, à savoir i) la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010, ii) l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, iii) l'amélioration des statistiques agricoles, iv) les statistiques de l'environnement et le changement climatique, et v) la coordination des services consultatifs aux États membres,

d) *Ayant examiné* les rapports sur i) la mise en œuvre du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement de la capacité statistique en Afrique, et ii) la Charte africaine des statistiques,

e) *Tenant compte* d'un certain nombre de questions relatives aux programmes, notamment l'exécution du programme de travail 2008-2009 et les programmes de travail du Centre africain pour la statistique prévus pour 2010-2011,

Notant avec satisfaction la participation, pour la toute première fois, de jeunes statisticiens et d'universitaires aux débats de la Commission,

La deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique présente les conclusions et recommandations suivantes:

1. Sur la gestion des données

La Commission statistique pour l'Afrique:

a. Exhorte la CEA à:

- i. Mettre sur pied un groupe d'experts qui entreprendra une étude exhaustive des principaux outils logiciels de gestion des données, afin de dresser un tableau comparatif de leurs caractéristiques pour que les personnels des Instituts nationaux de statistiques soient en mesure de choisir les outils les mieux adaptés à leurs tâches; et ensuite établir un ensemble composite optimal de caractéristiques pour un système logiciel africain de gestion et de diffusion des données, universellement autorisé, sous les auspices et la propriété exclusive de la communauté statistique africaine;

- ii. Réaliser une enquête sur les systèmes de bases de données et sur les outils logiciels disponibles dans les pays, afin de déterminer les bases et les systèmes qu'ils utilisent, en vue de recenser les pays qui ont besoin d'une assistance pour la mise en place de bases de données;
 - iii. Produire un manuel de gestion des données comportant des directives sur les politiques de gestion des données et sur les logiciels pour l'analyse, la diffusion, l'archivage, etc.;
 - iv. Faire en sorte que ses bureaux sous-régionaux présentent des demandes ou recommandations aux États membres, dans la mesure où ces bureaux sont plus proches des pays et devront harmoniser les informations provenant des États membres;
 - v. Associer les communautés économiques régionales (CER) aux processus de collecte de données et de mise à jour des bases de données, et collaborer avec elles à ces fins.
- b. **Encourage** les associations statistiques professionnelles à participer à des réunions, à accéder aux données disponibles et à les utiliser afin de présenter des commentaires et signaler les erreurs et les bonnes pratiques dans la gestion de données;
 - c. **Recommande** de renforcer les capacités des Instituts nationaux de statistiques en matière d'utilisation d'outils géo-spatiaux, afin de consolider les liens entre géographie et statistique dans le domaine de la planification et du suivi du développement;
 - d. **Encourage** la CEA à établir, en collaboration avec la Division de statistique de l'ONU et le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, un programme de travail sur les noms géographiques qui aboutira à la mise en place de bases de données nationales faisant autorité, regroupées en une base continentale et qui alimenteront la base de données mondiale sur les noms géographiques.

2. Indicateurs du développement

La Commission statistique pour l'Afrique:

a. Recommande:

- i. Qu'une étude soit menée pour recenser ceux des pays africains qui risquent de ne pas atteindre certaines cibles des OMD, et pour déterminer les raisons pour lesquelles ils ne pourraient pas le faire;
- ii. Que les pays, organisations régionales et internationales encouragent et appuient la recherche et les études sur les méthodologies qui permettraient d'identification d'objectifs de développement pour les pays africains ainsi que des indicateurs pour les mesurer après 2015.
- iii.
- iv. Demande à la CEA et à ses partenaires d'élaborer un manuel sur la dérivation d'indicateurs du développement à partir de recensements de la population et d'enquêtes auprès des ménages;
- v. Exhorte les pays africains à constituer des bases de données nationales comprenant des indicateurs des OMD, à mettre en place des coordonnateurs nationaux et des comités de coordination sur les OMD et à encourager les autorités politiques nationales (gouvernement, parlement, société civile et secteur privé) à mieux s'engager dans le suivi des OMD.

3. Sur les statistiques ventilées par sexe

La Commission statistique pour l'Afrique:

a. Recommande:

- i. L'élaboration d'un manuel africain sur les statistiques ventilées par sexe;
 - ii. La création d'une trousse d'outils de formation sur les statistiques ventilées par sexe;
 - iii. L'achèvement rapide du Recueil d'informations statistiques ventilées par sexe;
 - iv. La formulation d'une stratégie régionale sur les statistiques ventilées par sexe.
- b. **Préconise** l'inscription des questions d'égalité homme–femme à l'ordre du jour de tous les groupes de travail et la définition d'indicateurs prenant en compte l'égalité entre les sexes pour le suivi de la mise en œuvre des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

4. Sur le secteur informel

La Commission statistique pour l'Afrique:

- a. **Adopte** le Plan d'action du Groupe de travail pour l'amélioration et le suivi des statistiques du secteur informel en Afrique notamment le mandat pour la période 2010-2012;
- b. **Réaffirme** l'importance de la collaboration de la CEA avec d'autres commissions régionales de l'ONU pour mesurer l'économie informelle et les prie de mettre en œuvre un projet intercontinental dans ce domaine;
- c. **Recommande** aux pays pilotes sélectionnés de finaliser leur projet sur les enquêtes relatives au secteur informel et d'effectuer régulièrement en collaboration avec AFRISTAT, la CEA et l'OIT des enquêtes emploi, de préférence tous les ans.

5. Sur la comptabilité nationale

La Commission statistique pour l'Afrique:

- a. **Adopte** la Stratégie africaine pour la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008;
- b. **Fait** du Système le pilier fondamental de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA);
- c. **Engage** les institutions panafricaines, les communautés économiques régionales et les États membres à s'approprier cette stratégie et à mobiliser les ressources nécessaires à sa mise en œuvre, et exhorte les partenaires de développement de l'Afrique à soutenir cette mise en œuvre.

6. Sur la formation statistique

La Commission statistique pour l'Afrique:

- a. **Recommande** que la CEA coordonne les diverses initiatives et crée un forum sur la formation statistique;
- b. **Approuve** la création du Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines (AGROST);
- c. **Préconise** la création d'un secrétariat permanent pour AGROST à la CEA;
- d. **Demande** au Comité africain de coordination des statistiques d'étudier les moyens de financer le secrétariat permanent.

7. Sur l'harmonisation des statistiques en appui à l'intégration économique

La Commission statistique pour l'Afrique:

- a. **Reconnaît** l'important travail de la Commission de l'Union africaine (CUA) pour élaborer la SHaSA, et en particulier son plaidoyer et son ferme engagement politique à tous les niveaux;
- b. **Recommande** que soient constitués 12 groupes de travail chargés des domaines thématiques de l'harmonisation et que soit désigné pour chaque groupe thématique un pays ou une institution chef de file;
- c. **Propose** que le Comité africain de coordination des statistiques rationalise les réunions programmées des directeurs des Instituts nationaux de statistique.

8. Sur les autres questions émergentes

Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil

La Commission statistique pour l'Afrique:

- a. **Reconnaît l'importance** de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, ainsi que la gravité des lacunes des systèmes nationaux de statistique, qui sont dues au fait que les systèmes d'enregistrement et de statistiques des faits d'état civil de la plupart des pays africains sont inadaptés;
- b. **Est consciente** du manque de sensibilisation des gouvernements et des dirigeants politiques à l'enregistrement et aux statistiques des faits d'état civil et du manque d'appui politique en sa faveur;
- c. **Soutient l'organisation** d'une conférence ministérielle de haut niveau sur l'enregistrement et les statistiques d'état civil.

Statistiques agricoles

La Commission statistique pour l'Afrique:

- a. **Reconnaît** que les statistiques agricoles jouent un rôle crucial dans la solution des problèmes liés à la sécurité alimentaire et aux changements climatiques et fait noter que l'actuel dispositif de collecte et de gestion de ces statistiques ne répond pas aux exigences de ce rôle;
- b. **Appuie** la stratégie globale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales;
- c. **Recommande** que les stratégies nationales de développement de la statistique comprennent des dispositions sur la production de statistiques agricoles et que l'expertise technique et le financement liés à ces statistiques passent par des institutions de pays disposant des infrastructures nécessaires à cette production.

Statistique de l'environnement et changement climatique

La Commission statistique pour l'Afrique:

- a. **Note avec satisfaction** le travail entrepris dans le domaine des statistiques de l'environnement par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la CEA et la Division de statistique de l'ONU pour adapter la liste de base d'indicateurs à la sous-région de la Communauté économique des

- États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour son utilisation dans l'établissement de rapports nationaux et régionaux;
- b. **Prend note**, en outre, avec satisfaction des ateliers sur le renforcement des capacités en matière d'indicateurs de la biodiversité organisés à l'intention de certains pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe par la CEA et le PNUE – Centre mondial pour la conservation et le suivi;
 - c. **Réaffirme** la recommandation de StatCom-Afrique I appelant la CEA à créer un groupe de travail sur les statistiques de l'environnement chargé de :
 - i. Rationaliser la liste de base d'indicateurs de l'environnement pour l'Afrique;
 - ii. Établir un programme de travail sur les statistiques de l'environnement pour la région Afrique;
 - iii. Travailler en étroite collaboration avec le Groupe de travail intersectoriel sur les statistiques de l'environnement.
 - d. **Demande** à la CEA de fournir une assistance technique pour permettre aux pays d'élaborer leurs statistiques et leurs indicateurs de l'environnement et de continuer à organiser des ateliers de formation dans les domaines de la statistique et de la comptabilité de l'environnement,
 - e. **Recommande** le renforcement des centres de formation statistique, de sorte qu'ils incluent des statistiques environnementales dans leurs programmes d'études.

Réduction de la pauvreté

La Commission statistique pour l'Afrique :

- a. **Reconnait** la nécessité de développer les statistiques sectorielles dans les domaines sociaux, ainsi que pour les infrastructures;
- b. **Adopte** les recommandations du Groupe des DRSP :
 - i. D'intensifier la collaboration entre les statisticiens et les planificateurs, notamment en matière de renforcement des capacités et d'utilisation de logiciels modernes; et
 - ii. D'inclure parmi ses priorités les statistiques relatives à la protection sociale, qui constituent le pilier des DRSP.

Géographie et statistique

La Commission statistique pour l'Afrique :

- a. **Fait sien** le point de vue selon lequel l'information géographique est essentielle et doit être intégrée davantage dans les processus statistiques et, à cet effet,
 - i. Appelle les pays africains à faire en sorte que les services nationaux de statistique de planification et de cartographie collaborent efficacement à la mise en place de leurs infrastructures et systèmes de données, en veillant à ce que les instituts nationaux de statistique et de planification soient représentés dans les dispositifs de coordination pour les infrastructures nationales de données spatiales et que les organismes nationaux de cartographie et de planification soient représentés dans la coordination des stratégies nationales pour le développement de la statistique;

- ii. Demande à la CEA, avec l'appui technique de la Division de statistique de l'ONU et de ses deux Conférences cartographiques d'organiser une réunion parallèle à l'intention des cartographes et des spécialistes de la géo-information.

Inclusion et protection sociales

La Commission de statistique pour l'Afrique

- a. **Reconnait** l'importance de l'inclusion et de la protection sociales en tant en tant que stratégie importante dans la lutte contre la pauvreté et pour sauvegarder les progrès obtenus dans la réalisation des OMD face à la crise financière mondiale (en particulier la hausse des prix des produits alimentaires et du pétrole) et aux changements climatiques;
- b. **Recommande** du Comité africain de coordination des statistiques d'entreprendre l'examen conceptuel et technique nécessaire et d'établir des modalités pour l'établissement d'un groupe de travail sur l'inclusion et la protection sociales et de faire rapport sur les progrès accomplis à la prochaine session de StatCom-Afrique.

Coordination

La Commission statistique pour l'Afrique :

- a. **Recommande** que les institutions panafricaines chargées de la statistique améliorent la coordination de leurs activités respectives;
- b. **Reconnait** que les conseils statistiques constituent les principales parties prenantes dans certaines stratégies nationales pour le développement des statistiques d'états membres et que ces organisations sont des acteurs importants dans le renforcement du développement et de la coordination desdites stratégies dans les pays et convient qu'ils doivent être représentés au sein de StatCom-Afrique et d'autres organismes stratégiques dont l'objectif est l'excellence statistique en Afrique;
- c. **Est consciente** des possibilités offertes par les initiatives stratégiques des États membres telles que la série de recensements de la population de 2010, s'agissant de préparer le terrain pour la mise en œuvre d'autres programmes tels que l'enregistrement des faits d'état civil, la collecte de statistiques agricoles, de statistiques de l'emploi, etc., et est d'avis que des efforts doivent être déployés en matière de coordination afin que les États puissent élaborer des programmes statistique globaux optimums; et
- d. **Souscrit** à l'idée que l'apport de l'Afrique aux travaux des sessions de la Commission statistique des Nations Unies devrait être coordonné durant les prochaines sessions de StatCom-Afrique.

Annexes : Rapports des groupes de travail

Annexe 1 : Rapport du Groupe de travail sur la gestion des données

Le Groupe de travail sur la gestion des données comprend 24 membres (voir tableau ci-dessous), à savoir les Instituts nationaux de statistiques, les partenaires (Prognoz, IPUMS, Google et Inwent), des donateurs, des associations professionnelles et de Jeunes statisticiens.

Le bureau se compose comme suit :

Président : Ouganda;

Rapporteur : Nigéria.

Huit exposés ont été faits. Les exposés ont été répartis en deux groupes. Dans le premier exposé, l'accent a été mis sur les grandes orientations et dans le deuxième sur les aspects techniques.

1. Exposé sur les grandes orientations :

Résumé du mandat des fonctions gestion des données au CAS pour recueillir les avis des États membres et des partenaires, par Chukwudozie Ezigbalike, CEA.

2. Exposés techniques :

- a) Renforcement de la base de données statistiques de la CEA depuis la première réunion de StatCom-Afrique, par Molla Hunegnaw, CEA;
- b) Présentation par la CEA de l'application Gazetteer en cours d'élaboration en collaboration avec UNGEGN, par Yoseph Mekasha, CEA;
- c) Gestion des données Prognoz, par Vladimir Eskin, Prognoz;
- d) Instruments et services Goggles en vue de la gestion et de la cartographie des données statistiques, par France Lamy, Google;
- e) Gestion des microdonnées IPUMS : protéger les microdonnées (et la documentation) et les rendre utiles, par Patricia Kelly Hall;
- f) Plateforme du Réseau des connaissances statistiques en Afrique, par Alegntaye Yilma (CEA).

3. Points abordés dans les exposés

- a) Rôle de la géographie et des technologies géospatiales, notamment du SIG et des GPS dans toutes les étapes des activités statistiques, en particulier, organisation d'ateliers parallèles au cours des prochaines réunions de StatCom-Afrique;
- b) Débat également sur la nécessité d'élaborer un manuel/des directives sur la gestion et la diffusion des données;
- c) Collecte/ compilation et administration des données;
- d) Accès aux données/navigation/moteurs de recherche/téléchargement;
- e) Sécurité /avertissement/anonymisation;
- f) Validation/contrôle de qualité;
- g) Analyse/modélisation;
- h) Archivage/intégration-micro et métadonnées;
- i) Plateforme de développement/utilisation sur le Web/source autonome/indépendante/ libre;
- j) Langage : bilingue;

- k) Compatibilité;
- l) Bases de données régionales/sous-régionales;
- m) Publications/CD/rapports/diffusion;
- n) Échange de données/web 2.0;
- o) Nécessité pour la CEA de procéder à un inventaire des pays pour recenser ceux qui ont une base de données et les systèmes qu'ils utilisent en vue de déterminer ceux qui ont besoin d'assistance pour mettre en place leurs bases de données;
- p) Nécessité de créer un groupe d'experts pour examiner les divers systèmes et plateformes afin de recommander les options et les fonctionnalités appropriées;
- q) Séries de données disponibles;
- r) Instruments de gestion des données ;
- s) Appui aux pays en ce qui concerne l'élaboration de données;
- t) Géographie/statistiques;
- u) Intégration de la statistique et de la géographie;
- v) Organisation de sessions parallèles pour la statistique et la géographie à la prochaine réunion de StatCom;
- w) Point focal de la Division de statistique de l'ONU lors de leurs réunions sur la cartographie;
- x) Noms géographiques (toponymes);
- y) Instruments approuvés à l'échelon national/gratuits.

Le Groupe a procédé à un examen approfondi des exposés et, après avoir bien analysé les problèmes et les besoins des pays, a reconnu l'importance que revêtent la gestion, la diffusion des données et la géographie dans les statistiques.

4. En conséquence, le Groupe a formulé les recommandations suivantes :

- a) Étude approfondie des fonctions des plateformes de gestion de données pour établir un tableau comparatif des fonctions afin de permettre aux Instituts nationaux de statistique de choisir les options appropriées et ensuite d'élaborer une série de fonctions composites pour créer une plateforme logicielle optimale;
- b) Compte tenu d'un ensemble composite de fonctions, commander l'élaboration d'un logiciel en libre accès africain appartenant pleinement à African Statistical Fraternity for Data Management;
- c) Renforcement des ressources humaines des Instituts nationaux de statistique en ce qui concerne l'utilisation d'outils géo-spatiaux pour resserrer les liens entre les statistiques et la géographie;
- d) À la prochaine réunion de StatCom, les statisticiens et les spécialistes de la géo-information siègeront ensemble;
- e) Les organes de gestion/coordination des stratégies nationales de développement de la statistique devraient comprendre des représentants de structures nationales de géo-information et, de même, les stratégies de géo-information devraient associer les Instituts de la statistique à leurs activités de coordination;
- f) La CEA devrait élaborer un manuel/des directives sur la gestion des données, partant élaborer des instruments communs pour déterminer la qualité de la base de données;
- g) Il faudra inciter les Instituts nationaux de statistique à contrôler leur système d'information à l'aide du manuel/des directives, ce qui les renforcera et les rendra irremplaçables pour la fourniture de données;
- h) Il faudrait former le personnel des Instituts nationaux de statistique et de la CEA avant la réunion de StatCom III, ce qui renforcera sa capacité pour ce qui est de la gestion des données;

- i) Il faudra associer les bureaux sous-régionaux de la CEA à la formulation des demandes/recommandations des États membres, car ils doivent être chargés de l'approbation finale et de l'harmonisation de l'information provenant des États membres;
- j) Les donateurs devraient fournir l'assistance financière nécessaire;
- k) Il faudra encourager les associations professionnelles de statisticiens à assister aux réunions, à accéder aux données disponibles et à les utiliser pour faire des observations, déterminer les erreurs/bons critères concernant les données;
- l) Par conséquent, la BAD devrait encourager beaucoup plus les associations professionnelles à assister à ces réunions/conférences;
- m) Il convient d'inclure un mécanisme de transfert des connaissances.

Liste des participants

République démocratique du Congo	Lukaku Alexis Nzinga
Mali	Aboume Diane Touré
Maroc	Abdelilah Zerrou
Nigéria	Amobi Boniface Oseloka
Ouganda	Mme Yovani Moses Lubaale
Cap-Vert	Antonio Dos Reis Duarte
Côte d'Ivoire	Goore Bi Zahi Robert
Sénégal	Mme Dieh Mandiaye Dime
Jeunes statisticiens –Côte d'Ivoire	Mme Kouanin Ado Gossam Kouanin
Jeunes statisticiens-Bénin	Nayo Ankouvi
Jeunes statisticiens-Cameroun	Tinang Nzesseu Jules
IPUMS	Patricia Kelly Hall
InWent	Issa Ouedraogo
BAD	Ben Havej Abdellatif
Maurice	Cheung Kai Suet Lifa
ENSAE	Mody Diop
Sénégal	El Gazri Khahil
Gooflw	France
Guinée-Bissau	Braima Manafa

Annexe 2 : Rapport sur les travaux du Groupe de travail sur les indicateurs du développement

Le Groupe de travail comprend 15 membres provenant de 13 pays et de 4 organisations internationales, à savoir, Angola, Gambie, Madagascar (Stratégie nationale de développement de la statistique), Guinée (DSRP), Togo, Bénin, Guinée, Niger, Comores (DSRP), Guinée-Bissau (DSRP), Sénégal (Lo), Ouganda, Zimbabwe, Cameroun (DSRP), ESA, France.

Le Zimbabwe et le Bénin ont présidé la réunion, les rapporteurs étaient l'Angola et la Gambie.

I. Mandats :

1. Examiner les progrès accomplis, recenser les problèmes et proposer des solutions aux problèmes actuels et nouveaux concernant la mesure des progrès accomplis vers la réalisation des initiatives de développement, notamment les OMD;
2. Promouvoir l'échange de données d'expérience, l'apprentissage auprès des pairs, la coopération technique et le partage des données sur les OMD entre les institutions et les pays africains;
3. Conseiller StatCom-Afrique en ce qui concerne l'élaboration de méthodes, de normes et de règles à l'échelon international et l'adoption de méthodes, normes, règles et pratiques concernant l'élaboration et l'utilisation de l'information statistique sur les OMD;
4. Mener des activités de plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources et de la coopération technique pour appuyer les efforts des pays en ce qui concerne le suivi des OMD;
5. Assurer la diffusion des résultats de ses travaux aux Instituts nationaux de statistique et aux organisations sous-régionales et internationales, ou à tout autre utilisateur;
6. Recommander les études qui permettraient d'aborder les questions relatives au suivi des OMD.

II. Plan d'action pour 2010 et 2011

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	AXES D'INTERVENTION	ACTIVITÉS	BUDGET (en dollars)
OS1 : Promouvoir l'harmonisation des méthodes statistiques	Harmonisation des concepts, méthodes et normes	Contribution à l'élaboration du manuel de la CEA sur la dérivation des indicateurs de développement à partir de recensements de la population et d'enquêtes auprès des ménages (un groupe d'experts + un atelier)	CEA

		interi-nstitutions et d'experts	
OS5 : Contribuer à l'amélioration des mécanismes d'établissement de rapports sur les OMD	Mise en place de points focaux nationaux +des comités de coordination sur les OMD Participation des autorités politiques nationales au suivi des OMD	Échanges de données d'expérience sur les questions durant les diverses réunions de groupe	
OS6 : Promouvoir une meilleure diffusion des rapports aux utilisateurs	Amélioration de la coordination entre les producteurs et les utilisateurs de données statistiques	Échanges de données d'expérience sur les questions durant les diverses réunions du Groupe et les débats en ligne	
OS7 : Faciliter l'échange de données d'expérience		Organisation de sessions spéciales sur le partage de données d'expérience sur divers thèmes pendant la réunion annuelle du Groupe de travail	
OS8 : Mener des activités de plaidoyer en faveur du renforcement des capacités concernant le traitement, la mise au point et la diffusion des indicateurs relatifs aux OMD par les systèmes statistiques nationaux	Facilitation de la mobilisation des ressources humaines et financières	Publication d'un rapport complet sur les besoins nationaux concernant le suivi des OMD, campagne en faveur de leur financement par des sources nationales et internationales (organisation d'une table ronde continentale)	120 000 Examen à la réunion des rapports élaborés par le Groupe
OS9 : Organiser la diffusion des résultats et recommandations du Groupe de travail		Publication d'un rapport annuel sur les activités du Groupe, qui sera largement diffusé	10 000
OS10 : Assurer un bon fonctionnement du Groupe de travail	Organisation de diverses réunions du Groupe et de réseaux	Organisation de la réunion annuelle en janvier au siège de la CEA. Création et coordination du Forum virtuel du Groupe sur les OMD	Organisation de la réunion annuelle et de la table ronde régionale (voir plus haut)

Annexe 3 : Rapport du Groupe de travail sur les statistiques ventilées par sexe

Le Groupe de travail se compose de 14 membres représentant 7 pays et 4 organisations internationales, à savoir : Ouganda, Ghana, Sénégal (Bureau national de la statistique x 2), Lesotho, Sénégal (Jeunes statisticiens), Guinée équatoriale, Rwanda, Statistics South Africa (2), CEA, AFRISTAT, BAD et Banque mondiale.

Les représentants du Sénégal et de l'Ouganda ont été désignés rapporteurs de la réunion.

Les initiatives relatives aux statistiques ventilées par sexe ont été présentées par les institutions suivantes :

- a) CEA : enquêtes sur les budgets-temps, un projet visant à aider les pays à adapter le manuel mondial sur les enquêtes concernant les budgets-temps, le Ghana et Djibouti étant des pays pilotes; cette méthodologie sera partagée par le biais du GESNET;
- b) Le programme de renforcement des capacités statistiques INWENT contribue à la formation dans la région : programme d'enseignement sur l'intégration des statistiques économiques (en prenant en compte le travail non rémunéré et la contribution des femmes au PIB);
- c) AFRISTAT : son programme de travail pour la période 2011-2015 comprend des activités sur la problématique homme-femme; il est membre du groupe d'experts sur la prise en compte de la problématique homme-femme dans les recensements et les enquêtes;
- d) Uganda-KCG-GS : un cadre permettant aux parties prenantes africaines et aux partenaires de discuter, de proposer des idées et d'examiner les questions, les besoins et les problèmes relatifs au développement des statistiques ventilées par sexe, conformément aux DSRP et aux OMD. Résolutions concernant le KCG-GS:
 - i. Établissement d'un ordre de priorité entre les principaux indicateurs relatifs aux statistiques ventilées par sexe (environ 40);
 - ii. Élaboration d'un recueil de concepts, définitions et terminologie sur les statistiques ventilées par sexe;
 - iii. Adoption de mécanismes de coordination dans les différents pays pour renforcer les statistiques ventilées par sexe, par exemple les groupes de travail à l'échelon national.
- e) La BAD a créé une unité sur le genre pour conseiller et intégrer la problématique homme-femme dans toutes les activités de la Banque, en particulier les domaines d'intervention du FAD-11, et assurer la formation au niveau de la Banque sur les moyens d'intégrer la problématique homme-femme dans les divers volets des activités de la Banque : environ 400 indicateurs ventilés par sexe;
- f) Membre du Groupe d'experts sur l'intégration de la problématique homme-femme dans les recensements et les enquêtes;
- g) Condition de la femme en Afrique, CEA:
 - i. Un des trois piliers de la Déclaration consensuelle et du Plan d'action : recueillir des données fiables sur l'égalité des sexes et la violence contre les femmes et les filles;
 - ii. Élaboration d'une publication sur la condition de la femme en Afrique;

iii. Réunion de pays et d'organismes : les pays doivent être disposés à participer à l'établissement de plans d'action.

h) Manuel sur la problématique homme-femme en Afrique.

Le manuel sur l'intégration de la problématique homme-femme dans les recensements et les enquêtes en Afrique ainsi que le cadre conceptuel et la méthodologie sont en cours d'élaboration.

Le groupe de travail sur la problématique homme-femme de StatCom-Afrique fournira une assistance et des conseils sur les questions relatives aux statistiques ventilées par sexe et les problèmes entrant dans le cadre des DSRP. Le mandat du groupe de travail sur la problématique homme-femme se résume ainsi :

- a) Objectif global : servir de cadre statutaire pour examiner et communiquer à StatCom-Afrique toutes les questions relatives aux statistiques ventilées par sexe;
- b) Objectifs spécifiques :
 - i. Promouvoir l'intégration de la problématique homme-femme dans les systèmes statistiques nationaux et les activités des groupes de travail spécialisés de StatCom-Afrique;
 - ii. Servir de cadre de discussion entre les principaux utilisateurs et les producteurs de statistiques;
 - iii. Promouvoir la coordination des initiatives et activités relatives aux statistiques ventilées par sexe;
 - iv. Promouvoir l'échange de données d'expérience et encourager les pratiques optimales en ce qui concerne les statistiques ventilées par sexe;
 - v. Mener des activités de plaidoyer en faveur de l'élaboration d'une stratégie régionale d'intégration de la problématique homme-femme dans les systèmes statistiques nationaux.

Produits du groupe de travail sur la problématique homme-femme:

- a) Recueil de définitions, concepts et terminologie sur les statistiques ventilées par sexe;
- b) Stratégie d'élaboration de statistiques ventilées par sexe;
- c) Inventaire des statistiques concernant la problématique homme-femme.

Membres (bénévoles) : catégorisation :

- a) Organisations régionales et sous-régionales;
- b) Pays;
- c) Experts : par exemple : spécialistes de la problématique homme-femme, experts en matière d'enquête, experts en ce qui concerne les DSRP, sociologues et économistes, experts en matière de stratégie nationale pour le développement de la statistique, etc.

Questions nouvelles :

- a) Instruments de suivi et d'évaluation des politiques actuelles relatives à l'égalité des sexes;
- b) Instruments de suivi et d'évaluation pour mieux établir des budgets tenant compte de la problématique homme-femme;
- c) Aspects des changements climatiques ayant des incidences déclinées par sexe.

Recommandations :

- a) Le Groupe de travail sur la problématique homme-femme recommande l'élaboration des documents suivants:
 - i. Manuel de statistiques concernant la problématique homme-femme en Afrique;
 - ii. Documents didactiques sur les statistiques ventilées par sexe;
 - iii. Accélération de l'élaboration du recueil;
 - iv. Stratégies régionales relatives aux statistiques ventilées par sexe.
- b) La problématique homme-femme devrait être prise en considération dans tous les thèmes des autres groupes de travail;
- c) Les besoins prioritaires nationaux devraient être pris en compte dans les programmes des groupes de travail;
- d) Des indicateurs sensibles aux inégalités entre les sexes devraient être recensés pour suivre la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté.

Annexe 4 : Rapport du Groupe de travail sur l'harmonisation des statistiques

Le Groupe de travail sur l'harmonisation des statistiques en appui à l'intégration économique s'est réuni le mardi 19 janvier 2010 dans la salle de réunion CAUCUS- 1, sous la présidence de M. Risenga Maluleke (Statistics South Africa); le rapporteur était : M. Taha Khsib de l'INS de Tunisie.

Quatre pays étaient représentés dans le groupe : Afrique du Sud, Mali, Sénégal et Tunisie. La Commission de l'Union africaine était représentée en qualité de modérateur.

Le Groupe a examiné la stratégie de développement et d'harmonisation des systèmes statistiques africains validés à la réunion des directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique africains tenue le 10 décembre 2009 à East London (Afrique du Sud).

Cette stratégie a principalement pour objet de fournir au système statistique africain un cadre général afin de :

- a) Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique;
- b) Coordonner la production de statistiques en Afrique;
- c) Renforcer la capacité institutionnelle durable du système de statistique pour l'Afrique.

Le groupe de travail a examiné principalement les questions portant sur le processus de mise en œuvre de cette stratégie. Une réunion se tiendra en février 2010, à laquelle participeront trois représentants par pays (un membre du Parlement, un représentant de la direction de la planification et un représentant du bureau national de statistique) pour appuyer la mise en œuvre de cette stratégie.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie, 12 groupes techniques spécialisés ont été identifiés :

1. Gouvernance, paix et sécurité;
2. Secteurs extérieurs (commerce extérieur et balance des paiements);
3. Monnaie et finances;
4. Groupe africain sur la comptabilité nationale, comptabilité nationale et indices des prix;
5. Infrastructure, industrie et tourisme;
6. Finances publiques, secteur privé et investissement;
7. Sciences, technologie et éducation;
8. Questions sociales, démographie, migration, santé, protection sociale et problématique homme-femme;
9. Agriculture, environnement et ressources naturelles;
10. Renforcement des capacités statistiques de l'AGROST;
11. Secteur informel;
12. Nomenclatures.

Trois commissions techniques seront créées pour valider les travaux des groupes techniques, à savoir:

- a) Intégration politique, gouvernance régionale et continentale;
- b) Intégration économique;
- c) Intégration sociale et culturelle.

Le Comité des directeurs généraux des Instituts nationaux de statistique adopte les conclusions des commissions et les présente aux ministres chargés de la statistique. Ces derniers font rapport, pour décision, aux chefs d'État et de gouvernement.

Parallèlement aux travaux effectués par les groupes de travail et les commissions, les groupes interdépartementaux de la CUA examineront les questions d'intégration ne concernant pas les statistiques.

Recommandations

À la suite des débats, le Groupe formule les recommandations suivantes :

- a) Améliorer la coordination entre les organismes panafricains chargés de la statistique;
- b) Proposer que le secrétariat de StatCom ainsi que le Comité africain de coordination des statistiques :
 - i. indiquent les pays chefs de file de chacun des 12 thèmes;
 - ii. rationalisent et programment les réunions des directeurs généraux d'INS.
- c) Proposer Afristat comme chef de file du groupe chargé du secteur informel et la CEA comme chef de file du groupe chargé des nomenclatures;
- d) Expliciter l'expression « état civil et statistiques de l'état civil » dans le libellé du groupe 8;
- e) Proposer de tirer au maximum parti des technologies de l'information et de la communication dans tous les travaux de concertation (email, visioconférence, etc.).

Annexe 5: Rapport du Groupe de travail sur le secteur informel

Le Groupe de travail sur le secteur informel en Afrique était composé de 20 pays qui avaient tous souhaité participer aux activités du plan d'action pour la période 2010- 2012. Il a été noté que l'économie informelle joue un rôle important dans les pays africains et qu'elle est un facteur essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Les instruments disponibles à ce jour (15^{ème} et 17^{ème} CIST, SCN-2008) permettent d'envisager une mesure plus rigoureuse des indicateurs de l'économie informelle.

Composition du Groupe de travail sur le secteur informel

Président : Martin Balepa, Directeur général d'AFRISTAT;
Rapporteur : Gérard Ravelomanantsoa, DG Instat-Madagascar.

Pays ayant participé aux travaux du Groupe de travail : Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Égypte, Éthiopie, Gabon, Madagascar, Maroc, Mozambique, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan et Togo.

Institutions ayant participé aux travaux du groupe : AFRISTAT, CAS/CEA, DIAL, France.

Présentation, examen et adoption du Plan d'action pour la période 2010 -2012

1. AFRISTAT et la CEA ont présenté le projet de plan d'action axé sur la réalisation d'enquêtes mixtes nationales (emploi/secteur informel) dans des pays pilotes en vue d'établir un bilan de l'emploi annuel et un compte satellite de l'économie informelle. L'exposé a porté sur les points suivants :
 - a) Objectifs généraux et spécifiques et stratégie d'intervention;
 - b) Principaux axes d'intervention en mettant en évidence les activités régionales et celles qui seront réalisées par les pays chaque année;
 - c) Aspects qui seront pris en compte pour estimer rigoureusement le budget prévu;
 - d) Conditions de réussite et risques potentiels.

2. Le CAS/CEA a présenté le mandat du Groupe de travail, en mettant en avant les points suivants :
 - a) Le contexte ayant conduit à la mise en place du Groupe de travail sur le secteur informel;
 - b) Les activités qui seront réalisées à l'échelon régional;
 - c) Les critères de sélection des pays pilotes reflétant les réalités régionales;
 - d) Les termes de référence du mandat en rapport avec celles du Plan d'action. Les termes de référence ont été adoptés sous réserve qu'ils soient conformes au Plan d'action.

3. Examen et adoption du Plan d'action concernant le secteur informel
Les participants ont adopté le projet de plan d'action élaboré par AFRISTAT et le CAS/ CEA sous réserve de la prise en compte des amendements suivants :
 - a) Intégrer les suggestions des pays dans la liste des activités;
 - b) Harmoniser les orientations définies dans le mandat avec celles du Plan d'action;
 - c) Examiner l'utilisation des matrices d'emploi dans l'élaboration des comptes nationaux.

Besoins exprimés par les pays en ce qui concerne les activités du Groupe :

- i. Disposer d'une fiche technique sur les innovations méthodologiques récentes concernant les enquêtes mixtes emploi et secteur informel;
- ii. Organiser rapidement l'assistance technique aux pays.

Réponses aux besoins exprimés par les pays

- a) D'ici à février 2010, une première version de la note technique sur les innovations méthodologiques sera diffusée à tous les pays; pour ce faire, chaque pays devra envoyer au CAS/ CEA (avec copie à AFRISTAT) une brève note sur la programmation de ses enquêtes sur l'emploi et le secteur informel;
- b) La stratégie d'assistance technique encouragera la coopération Sud-Sud et permettra de créer un groupe d'experts chargé de cette assistance aux pays.

Installation du secrétariat du Groupe de travail sur le secteur informel pour la période 2010 -2012

Le secrétariat sera composé de neuf membres répartis comme suit:

Pays : Cameroun, Éthiopie, Madagascar, Maroc, République démocratique du Congo et Sénégal ; ils devront transmettre dans les meilleurs délais au CAS (avec copie à AFRISTAT), les noms, prénoms, adresses et contacts de leurs représentants respectifs.

Membres institutionnels : AFRISTAT, CAS/CEA, DIAL; le secrétariat du groupe de travail est assuré conjointement par le CAS et AFRISTAT.

Catégorisation des pays en ce qui concerne les activités du groupe de travail :

- a) Huit (8) pays pilotes participant directement à la mise en œuvre des activités du Plan d'action ont été recensés pour la première phase de 2010 : Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Éthiopie, Gabon, Madagascar, République démocratique du Congo et Sénégal. Tous ces pays devraient avoir programmé la réalisation d'une enquête mixte sur l'emploi et le secteur informel en 2010;
- b) Pays associés : il s'agit des pays qui participeront probablement à des activités du Plan d'action; leur liste n'a pas encore été arrêtée;
- c) Autres pays : ces pays n'ont pas de programmes d'activité entrant dans le cadre du Plan d'action pour la période 2010-2012, mais souhaiteraient être informés de l'évolution des travaux.

Recommandations et conclusion du Groupe de travail :

- a) Le Groupe de travail demande instamment à la Commission d'appuyer son plan d'action et de l'aider à mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ses activités;
- b) Le Groupe de travail encourage les pays pilotes à réaliser des enquêtes annuelles sur l'emploi;
- c) Le Groupe de travail réaffirme que la CEA doit collaborer avec les autres commissions régionales des Nations Unies pour mesurer l'économie informelle et leur demande instamment de mettre en œuvre un projet intercontinental sur la mesure de l'économie informelle.

Annexe 6: Rapport du Groupe africain sur la comptabilité nationale

Participants inscrits et Bureau du Groupe :

Djibouti, Gabon, communauté économique régionale (UEMOA), Burkina Faso, Zambie, EUROSTAT, Côte d'Ivoire, Nigéria (Bureau national de statistique), Swaziland, ESA (2), Rabat (UMA), BAD (**Président**), AFRISTAT (**Rapporteur**).

Les 15 membres (11 pays, 4 organisations internationales) du Groupe africain sur la comptabilité nationale ont tenu des séances du lundi 18 janvier au mercredi 20 janvier pour parachever la stratégie africaine de mise en œuvre du système de comptabilité nationale 2008. Le projet de stratégie a été examiné et présenté, pour approbation, à StatCom-Afrique; il sera ensuite présenté au conseil d'administration, pour examen et financement par les partenaires. Cette stratégie est structurée comme suit :

- a) *Présentation des activités* : elles sont présentées dans divers objectifs stratégiques. Leur réalisation permettra de contribuer à la réalisation de ces objectifs;
- b) *Présentation du Plan d'action* : dans cette présentation, l'accent est mis sur la planification des activités visées pour la mise en œuvre du système de comptabilité nationale 2008;
- c) *Présentation du cadre logique* : des explications ont été données aux participants sur la conception de la stratégie (la matrice du cadre logique) et les travaux nécessaires pour finaliser le document.

1. Débat

Les questions soulevées portent notamment sur : (a) la pertinence du système africain de comptabilité nationale, (b) la désignation des diverses comptabilités nationales en fonction de leur période d'élaboration, (c) le profil du comptable national, (d) le nombre de stagiaires par an, (e) la nécessité d'observer une période de transition pour la mise en œuvre du système africain de comptabilité nationale, (f) la pertinence de l'analyse de la comptabilité nationale et (g) la nécessité de mettre en place une nouvelle nomenclature des activités et produits. Des réponses appropriées ont été apportées à ces questions :

- i. En ce qui concerne le système africain de comptabilité nationale : l'Afrique étant en retard par rapport aux autres continents, le système africain de comptabilité nationale permettra de mieux prendre en considération les spécificités africaines sans méconnaître le rôle important joué par le système de comptabilité nationale 2008 en tant que cadre mondial de référence;
- ii. La question de la désignation n'a pas encore été tranchée : quel que soit le système choisi, il devrait permettre de garantir la fiabilité, la solidité et l'objectivité de la comptabilité nationale;
- iii. Le profil du comptable national sera défini pour garantir la qualité de la formation des comptables nationaux africains. Cependant, il faudra trouver des méthodes de transition pour ce qui est des comptables nationaux actuels;
- iv. Si l'Afrique a son propre institut de formation, le nombre de comptables financiers devant être formés chaque année dépasserait le nombre proposé de 50 cadres;
- v. Une période de transition sera nécessaire en raison du temps que prendront la conception, la réalisation et le traitement des enquêtes statistiques qui servent à compiler les comptes nationaux;

- vi. L'analyse des comptes économiques par les comptables nationaux eux-mêmes devra permettre d'améliorer leur qualité et, par conséquent, il faut d'abord que les comptables nationaux valident les résultats;
- vii. Les participants ont souscrit à l'idée d'actualiser les nomenclatures à la suite de leur révision au plan international. La prise en compte des spécificités africaines dans ces nomenclatures sera la principale question à laquelle il faudra répondre ici.

2. Suivi, établissement de rapports

Toutes les activités concernant la mise à l'œuvre de la stratégie seront suivies et évaluées conformément au calendrier adopté. Les parties prenantes de chaque activité seront recensées. Le Groupe africain sur la comptabilité nationale élaborera des rapports semestriels qui seront présentés aux organismes régionaux de coordination des statistiques, à savoir le Comité africain de coordination des statistiques et le Bureau de StatCom-Afrique. Il élaborera également tous les deux ans un rapport sur la mise en œuvre du système de comptabilité nationale 2008, qui sera présenté à StatCom-Afrique.

3. Mécanisme de coordination pour la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique.

Le rôle de coordonnateur régional pour la mise en œuvre du SCN 2008 est confié à la BAD, l'institution chef de file pour le groupe africain sur la comptabilité nationale, en collaboration avec la CEA et la CUA. Les cinq communautés économiques régionales seront les coordonnateurs régionaux et AFRISTAT sera le conseiller technique.

Après les exposés et les débats, des explications ont été données aux participants sur les mécanismes de coordination et le rôle de chaque partie prenante du processus de suivi et d'établissement de rapports. Il a été convenu que le Groupe africain sur la comptabilité nationale élaborera le mandat des divers organes qui assureront le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports en ce qui concerne la stratégie africaine de mise en œuvre du SCN 2008. Le Groupe africain sur la comptabilité nationale a recommandé que les activités relatives à l'organisation d'ateliers, à la formation et à l'élaboration de manuels soient dirigées par la CEA, en collaboration avec AFRISTAT et la CUA jouera un rôle de premier plan pour les activités de plaidoyer.

4. Mise en œuvre aux échelons national, sous-régional et régional

Au cours de cette session, les participants ont demandé d'examiner et de modifier la matrice du cadre logique. Deux groupes monolingues ont été créés à cet effet : groupe anglophone et groupe francophone.

L'examen de la matrice du cadre logique a été l'occasion d'examiner : a) la pertinence des indicateurs de résultat et b) les hypothèses /les risques, notamment les mesures d'atténuation des effets. En ce qui concerne le calendrier, il a été demandé de proposer une période appropriée pour chaque activité ainsi que les organisations susceptibles d'entreprendre ou d'appuyer ces activités.

En général, les débats dans les deux groupes ont également permis de faire comprendre le fonctionnement de certaines activités et du Système africain de comptabilité nationale. Le groupe anglophone a examiné les activités des trois premiers axes stratégiques et le groupe francophone celles des quatre premiers axes stratégiques. Chaque groupe a formulé des propositions concernant les indicateurs et le calendrier.

Il a été proposé d'ajouter deux activités à la rubrique 1:

- a) Activité 1.1.0 : « Travaux préliminaires avant le début de la mise en œuvre du SCN 2008 »;
- b) Activité 1.1.5 : « Élaboration du manuel sur le Système africain de comptabilité nationale.

Les groupes ont expliqué qu'ils ne pouvaient pas terminer l'examen, faute de temps.

5. Recommandations

Le Groupe africain sur la comptabilité nationale a recommandé à la Commission statistique pour l'Afrique ce qui suit:

- a) Adopter la stratégie africaine de mise en œuvre du système de comptabilité nationale de 2008 (SCN-08) ;
- b) Faire de celle-ci le premier pilier de la stratégie africaine d'harmonisation de la statistique en Afrique (SHaSA);
- c) Demander aux institutions panafricaines, aux communautés économiques régionales et aux États membres de s'approprier la stratégie et de mobiliser les fonds nécessaires pour sa mise en œuvre;
- d) Demander aux partenaires de développement de l'Afrique d'appuyer sa mise en œuvre.

Annexe 7 : Rapport du Groupe de travail sur la formation statistique (AGROST)

Vingt-quatre participants de 17 pays africains et 4 organisations internationales se sont inscrits pour cette réunion, présidée par PARIS21, le rapporteur étant InWent : Algérie, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Libéria, Côte d'Ivoire (centre de formation statistique), Sénégal (centre de formation statistique), Maroc (centre de formation statistique), Cameroun (centre de formation statistique), République-Unie de Tanzanie (EASTC), Rwanda (Univ.); Togo (Univ.), Afrique du Sud (2), Botswana, InWent, FAO, Mozambique, Nigéria, PARIS21 (Président), Ouganda, Mauritanie, ESA (2).

L'ordre du jour de la session devait permettre de donner des informations générales sur :

- a) La mission de l'AGROST et la création de son secrétariat permanent ainsi que son financement;
- b) Le programme de travail pour la période 2010-2011;
- c) La définition des différents niveaux et types de formation.

En introduction, le secrétariat temporaire (CEA/PARIS21) a précisé le principal objectif de la séance de groupe qui consiste à suivre le processus de l'AGROST lancé en 2009.

1. Généralités et informations concernant AGROST

Le secrétariat a fourni un bref aperçu des activités d'AGROST.

2. Création du secrétariat permanent

- a) La majorité des participants ont convenu que le secrétariat permanent devait relever directement de la CEA;
- b) Le FTP a souligné que les modalités de financement (le financement de la CEA par divers FTP est déjà en place), mais n'étaient pas praticables à court terme;
- c) Les participants espèrent que la CEA trouvera une solution au problème de financement actuel pour qu'AGROST commence ses activités.

3. Programme de travail pour la période 2010-2011

Outre la liste des activités d'AGROST proposée à Bujumbura en juin 2009, les tâches suivantes ont été mentionnées :

- a) Créer le secrétariat;
- b) Analyser l'appui des différents FTP aux différents niveaux et modes de renforcement des capacités statistiques;
- c) Étudier la création de centres nationaux de formation statistique;
- d) Encourager les centres de formation statistique à dispenser plus de cours de formation de formateurs.

Faute de temps, la définition des différents niveaux et types de formation n'a pas été abordée et a été ajoutée à la liste des activités d'AGROST.

4. Recommandations à StatCom-Afrique II

- a) Appuyer l'idée de faire de la formation le thème de la Journée africaine de la statistique de 2010;
- b) Réserver une tranche de temps aux membres des différents groupes de travail pour qu'ils se réunissent afin de mieux préparer et recentrer les débats des séances de groupe;
- c) Assurer des services de traduction pour toutes les séances de groupe.

